

République Tunisienne
Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
Le Commissariat Régional au Développement Agricole (CRDA) de Kairouan

**ETUDE D'ELABORATION DE LA SITUATION DE RÉFÉRENCE DU
PROJET INSERTION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET SOLIDAIRE DE
KAIROUAN (IESS KAIROUAN)**

VERSION FINALE

Août 2022

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
A. METHODOLOGIE DE L'ETUDE DE REFERENCE	5
1. PREAMBULE	5
1.1. Présentation du projet IESS Kairouan et contexte de l'étude	5
1.2. Objectifs de l'étude de la situation de référence	7
2. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE AUPRES DES MENAGES	7
2.1. Taille de l'échantillon.....	7
2.2. Echantillonnage.....	8
2.2.1. Premier degré d'échantillonnage : Sélection de l'échantillon des secteurs ruraux	9
2.2.2. Deuxième degré d'échantillonnage : Sélection de l'échantillon des ménages	12
Le secteur	12
Appartenance à une microzone.....	13
Structure de la population cible par genre et par tranche d'âge	14
2.3. Questionnaire	15
2.4. Méthodologie de l'enquête auprès des représentants des organisations professionnelles	15
2.4.1. Population cible et taille de l'échantillon	15
2.4.2. Questionnaire de l'enquête auprès des OPA	16
3. METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DES INDICATEURS.....	16
B. QUANTIFICATION DES INDICATEURS	18
1. ADEQUATION DE L'ECHANTILLON ENQUETE DES MENAGES A LA METHODOLOGIE	
D'ECHANTILLONNAGE.....	18
2. PORTEE DU PROJET	19
2.1. Structure de l'échantillon	19
2.2. Estimation du nombre des membres des ménages.....	21
2.3. Répartition des chefs des ménages par genre	22
3. LA DIMENSION SOCIO-ECONOMIQUE	23
3.1. Les indicateurs des conditions d'habitat	23
3.2. L'indicateur de desserte en eau potable	25
3.3. L'indicateur d'accès à l'électricité	25
3.4. L'indicateur des sources de combustibles pour la cuisson	26
3.5. Les indicateurs des équipements du ménage.....	26
4. PRODUCTION AGRICOLE ET DE RESSOURCES NATURELLES	27
4.1. Les indicateurs de structure de l'activité agricole	27
4.2. Les indicateurs d'acquisition et d'occupation des parcelles.....	30
4.3. Les indicateurs de l'irrigation des cultures	31
4.4. Les indicateurs de rendement des cultures et plantations végétales.....	31
4.5. Les indicateurs de l'élevage	32
5. LA DIMENSION DES SERVICES FINANCIERS.....	33
5.1. Le taux de participation à des programmes de formation en littérature financière	33
5.2. La connaissance des services financiers	34
5.3. L'accès aux services financiers.....	34
5.4. L'utilisation courante du service financier	35
5.5. Les sources de financement.....	35
5.6. Les activités financées	36
6. LA DIMENSION NUTRITION ET HYGIENE.....	37
6.1. Le taux de participation à une activité en relation avec l'amélioration de la nutrition.....	37
6.2. Les indicateurs de l'eau et l'hygiène	37
6.3. Les indicateurs de la sécurité alimentaire, l'hygiène et la préparation	40
7. DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	43
7.1. Participation à des formations sur le changement climatique	43
7.2. Le niveau de conscience des enquêtés envers la problématique des CC	43
7.3. Adoption des techniques pour la gestion des risques climatiques et environnementales.....	44
7.4. Utilité des techniques ou pratiques environnementales durables.....	44
7.5. Nombre d'heures consacrées au ramassage du bois et à la collecte de l'eau.....	45
8. DIMENSION PARTICIPATION ET AUTONOMISATION	46
8.1. Composition et influence du groupe.....	46

8.2. Autonomie dans la prise de décision	47
8.3. Les indicateurs de sentiments des hommes et femmes chefs de ménages	49
8.4. Les indicateurs des attitudes à l'égard de la violence familiale.....	49
9. LA DIMENSION DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS.....	50
9.1. Etat des lieux	50
9.2. Tailles des organisations des producteurs.....	51
9.3. Les contraintes et les difficultés des OPA	52
9.4. Partenariats/accords formels ou des contrats avec des organismes publics ou privés.....	53
9.5. Les perspectives et les stratégies des OPA	55
ANNEXES.....	56
ANNEXE 1: LISTE ET VALEURS DE TOUS LES INDICATEURS CALCULÉS	57
ANNEXE 2: QUESTIONNAIRE D'ENQUETE MENAGE.....	62
ANNEXE 3: QUESTIONNAIRE ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS AGRICOLES	75

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEP	Adduction en eau potable
AGR	Activités génératrices de revenus
CC	Changement Climatique
CES	Conservation des Eaux et des Sols
CRDA	Commissariat régional au développement agricole
CTV	Cellule Territoriale de Vulgarisation (niveau délégation)
FACC	Fonds d'Adaptation au Changement Climatique
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
FN	Familles Nécessiteuses
FRL	Familles à Revenu Limité
GDA	Groupement de Développement Agricole
GI	Groupe d'Intérêts
IDR	Indice de Développement Régional
IESS	Insertion Économique, Sociale et Solidaire
MAPRH	Ministère de l'Agriculture, de la pêche et des Ressources Hydrauliques
OPA	Organisation de Producteurs Agricoles
PPI	Périmètre Public Irrigué
SMSA	Société Mutuelle de Services Agricoles
UTSS	Union Tunisienne de Solidarité Sociale

A. METHODOLOGIE DE L'ETUDE DE REFERENCE

1. PREAMBULE

1.1. Présentation du projet IESS Kairouan et contexte de l'étude

Le projet Insertion Économique, Sociale et Solidaire de Kairouan est un projet mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture, de la pêche et des Ressources Hydrauliques (MAPRH) pour contribuer à l'augmentation de l'indice de développement régional (IDR) du Gouvernorat de Kairouan en particulier par la mise en œuvre de la Loi El Amen. L'objectif principal du projet concerne l'accroissement de la résilience sociale, économique et climatique des ménages les plus pauvres des collines de Kairouan, avec un focus particulier sur les femmes et les jeunes.

La zone d'intervention du projet couvre les régions du Nord-ouest du gouvernorat de Kairouan, soit 7 délégations constituées de 40 secteurs dont 35 ruraux. Le nombre total de bénéficiaires atteindra 16.800 ménages. En effet, les 40 secteurs ciblés, couvrant une surface de 2657 km² pour une population totale de 110000 personnes, comptent environ 25.000 ménages dont 5.100 familles nécessiteuses et 10.700 familles à revenu limité. Le tableau suivant récapitule les délégations et les secteurs rentrant dans le cadre de la zone d'intervention du projet.

Tableau 1: Zone d'intervention du projet et population cible

Délégation	Secteurs concernés par le projet IESS	Nombre de secteur
HajebLaâyoune	Sarja, Rhima, El Hedaia, El Ghouiba, El Kantra, El Manar, El hadjeb centre et Chaouachi	8
Oueslatia	Oued El Gsab, Bhaier, Maarouf, Zaghdoud, Jbel esserj, El Menzel, Oueslatia centre Est, Oueslatia centre ouest et Jbelrihane	9
Ain Jloula	Ain Jloula et jbeloueslate	2
Sbikha	Ain Bou mourra, Sardiana, Chorfa, Chogafia et Sidi Massâoud	5
El Alâa	Guattar, Messiouta Naggez, Messiouta Hnachir, M'said, Sayada nord, Trozza Nord, Sayada sud, El Ala centre et ouledAmor	9
Haffouz	Khit El Oued, Chrichira, Houfia, jabbes, Haffouz centre et Trozza Sud	6
Chébika	Chébika	1
Total		40

Le coût total de la réalisation du projet qui s'étale sur une période de 6 ans s'élève à 51270 millions de dollars. Les fonds seront mobilisés par un cofinancement ente l'Etat Tunisien, FIDA et FACC.

Les interventions qui seront menées dans le cadre de ce projet ont été organisées sous 3 composantes : Mobilité sociale et économique des ménages ruraux pauvres, intégration économique et filières inclusives et durables et coordination et gestion du Projet. Les actions qui ont été identifiées dans le cadre des deux premières composantes sont orientées directement vers les bénéficiaires relevant de la zone d'intervention du projet. Elles visent à atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- Amélioration des conditions de vie des familles nécessiteuses
- Amélioration de la situation nutritionnelle des familles démunies
- Promotion d'AGR durables
- Appui aux ménages pour s'adapter aux changements climatiques.

Le tableau suivant résume les principales actions qui sont prévues dans le cadre du projet IESS Kairouan :

Tableau 2 : Principales actions par composante du projet

A. Mobilité sociale et économique des ménages ruraux pauvres	Principales actions
Modernisation et gestion des Infrastructures sociales	- L'amélioration de l'accès à l'eau potable par la réhabilitation des réseaux et l'extension des branchements individuels et l'assainissement. - L'aménagement de pistes rurales de désenclavement en intégrant des mesures d'adaptation au changement climatique
Renforcement des capacités des ménages ruraux défavorisés	- Soutien de 2.800 familles nécessiteuses pour faciliter leur autonomisation et renforcer leurs capacités d'inclusion sociale et financière: éducation financière, alphabétisation, sensibilisation aux aspects nutritionnels. - La mise en place de trois jardins d'enfants et de deux télécentres, à l'instar de ce que fait UTSS déjà dans d'autres Gouvernorats. - Soutien de 1.000 porteurs (jeunes et femmes) de projets d'entrepreneuriat pour leur intégration dans l'économie locale
Appui à des activités génératrices de revenus	- Identification des AGR et leur accompagnement soutenu sur 2 ans (validation, formation, financement,...). - Le projet visera à soutenir environ 2800 AGR en finançant les investissements initiaux (équipement, matériaux) en complément à la contribution propre du ménage.
B. Intégration économique et filières inclusives et durables	Principales Actions
Infrastructures productives et adaptation au changement climatique	- Soutien du renforcement de la résilience au changement climatique en supportant 300 femmes vulnérables (300 citernes enterrées de récupération d'eau de pluie équipées de pompes solaires). - La modernisation totale des infrastructures hydrauliques de 5 PPIs (321 ha) et la modernisation des stations de pompage et ouvrages de distribution d'eau sur 6 PPIs (248 ha). - Construction d'ouvrages de recharge pour encourager la reconstitution des ressources en eau des aquifères pour 4700 bénéficiaires. - Réhabilitation le barrage de recharge de wachtatia. - Elargissement du réseau de piézomètres à 7 unités pour surveiller les niveaux des nappes aquifères. - Réhabilitation de 400 ha de terres marginales vulnérables (plantation de figuiers de barbarie et d'autres plantes légumineuses).
Renforcement des capacités des acteurs et de leurs organisations	- Recrutement d'un prestataire de service pour le renforcement des capacités des services publics, des organisations de producteurs (OP : SMSA, GDA) et des exploitations agricoles individuelles. - Soutien des organisations existantes et facilitation de l'émergence d'autres GDA et SMSA. - Formation du personnel des CTVs et mise en place de 14 parcelles de démonstration dans des PPIs afin de former 3 500 agriculteurs aux pratiques d'irrigation et agricoles résilientes au climat.
Valorisation des produits de terroir et partenariats économiques	- Création ou amélioration de l'accès aux intrants, matériel et équipement, les services aux OPs ou petits exploitants, la commercialisation et la transformation des produits. - La mise en place d'une association locale pour favoriser la mise en relation des acteurs locaux et les partenariats d'affaires.

Le suivi-évaluation de la réalisation des objectifs du projet sera réalisée sur la base des résultats d'enquêtes répétitives auprès des bénéficiaires du projet en vue d'apprécier les améliorations des

indicateurs qui ont été retenus pour la valorisation de la situation dans la zone d'intervention du projet. En particulier, les indicateurs de résultats attendus par le projet concernent les points suivants :

- **65%** des ménages sont sortis de la catégorie des familles nécessiteuses;
- **50%** des ménages déclarent avoir adopté des technologies et des pratiques durables sur le plan environnemental et résilient au climat ;
- **75%** des femmes soutenues ont un niveau d'autonomisation accru ;
- **75%** au moins des familles bénéficiaires déclarent une amélioration de leurs conditions de vie ;
- Deux tiers (**2/3**) des AGR soutenues sont viables après 2 ans ;
- 4500 ménages auront un accès direct à l'eau potable.
- **29** organisations de producteurs ruraux sont engagées dans des partenariats / accords ou contrats formels avec des entités publiques ou privées, incluant 18 SMSA et 11 GDA irrigation.

Il demeure possible pour une meilleure évaluation de la performance du projet d'identifier d'autres indicateurs spécifiques en rapport avec la réalisation des objectifs attendus de chaque action du projet. Des indicateurs composites pourront, également, être construits en concertation avec le comité de pilotage du projet pour avoir un jugement d'ensemble sur l'état d'avancement à mi-parcours du projet, ainsi qu'une évaluation finale de la performance des actions menées

L'appréciation de l'évolution de ces indicateurs, aussi bien en mi-parcours qu'en phase finale du projet, nécessite l'établissement d'une situation de référence consistant à la mesure de ces indicateurs en amont du projet.

1.2. Objectifs de l'étude de la situation de référence

L'objectif principal de l'étude de la situation de référence du projet IESS Kairouan est de mesurer les indicateurs qui serviront à l'évaluation de la performance du projet à la situation initiale. Le calcul de ces indicateurs permettra de décrire la situation dans laquelle se trouvent, préalablement au lancement des activités, la zone d'intervention du projet et les futurs bénéficiaires directs. Cette situation de référence servira comme base d'appréciation des évolutions des indicateurs lors des évaluations postérieures à mi-parcours et à la fin du projet. La mesure des indicateurs de la situation de référence nécessite la collecte des données au moyen de la réalisation d'une enquête auprès d'un échantillon représentatif des ménages résidant dans la zone couverte par le projet. Cette enquête constituera la première phase dans une suite d'enquêtes répétitives qui seront reconduites à l'occasion de la réalisation de l'évaluation de mi-parcours et l'évaluation finale. Par conséquent, en terminologie statistique cette enquête fait partie d'un ensemble d'enquêtes répétées, couvrant le démarrage, la mi-parcours et la fin du projet, réalisées auprès de la même population, afin d'apprécier les évolutions des indicateurs d'évaluation des résultats du projet.

2. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE AUPRES DES MENAGES

2.1. Taille de l'échantillon

Sur le plan statistique, la taille de l'échantillon à retenir lors d'une enquête par sondage dépend du degré de précision souhaité des indicateurs à estimer. Cette notion de précision fait référence au niveau de confiance de ces estimations et la marge d'erreur acceptée. D'autres facteurs liés à la taille de la population, le taux de non réponse et le plan de sondage utilisé conditionnent, également, le choix de la taille de l'échantillon. Ainsi, la taille de l'échantillon requise pour l'estimation d'un paramètre (p) décrivant une proportion dans la population serait tributaire des facteurs suivants :

- La marge d'erreur (m)
- Le niveau de confiance conditionnant la valeur de la statistique issue de la loi normale centrée réduite (z). En général, un niveau de confiance de 95% ($z = 1,96$) est retenu.
- Le paramètre inconnu dans la population (p). Si l'on n'a aucun a priori quant à la valeur de p, il est admis de prendre la valeur de dispersion maximale, à savoir $p = 50\%$.
- La taille de la population (N).
- Le taux de non réponse (Tnr).

- Effets du plan du sondage (Deff).

En effet, pour un plan de sondage aléatoire simple, appliqué sur une population infinie, la taille de l'échantillon pourra être déterminée par la formule suivante.

$$n = \frac{z^2 \cdot p \cdot (1 - p)}{m^2}$$

Ainsi, dans le cas d'une population de taille infinie, la taille de l'échantillon requise pour un plan de sondage aléatoire simple pour obtenir des estimations avec une marge d'erreur ne dépassant pas 5% pour un niveau de confiance de 95% est de l'ordre de 385 enquêtés.

Lorsque la taille de la population (N) est finie, on applique un facteur de correction à la taille de l'échantillon, soit :

$$n' = \frac{N \cdot n}{N + n}$$

En conséquence, pour une population finie de taille 16.800 ménages, la taille corrigée de l'échantillon qui pourra être retenue pour un plan de tirage aléatoire simple est de l'ordre de 376 ménages.

En outre, la taille de l'échantillon à retenir doit tenir compte d'autres corrections pour tenir compte du taux de non réponses et de l'effet du plan de sondage. En effet, la taille de l'échantillon devrait être augmentée pour tenir compte du taux de non réponse aux questions portant sur les indicateurs à estimer. S'agissant de l'effet du plan de sondage, il fait référence à la perte de précision liée à l'utilisation de plan de sondage complexe par rapport au plan aléatoire simple. En particulier, les plans complexes faisant intervenir des échantillonnages à plusieurs degrés se traduisent par une diminution de la précision des estimateurs par rapport aux plans aléatoires simples par effet de grappes (ressemblance des unités statistiques appartenant à la même grappe).

En conséquence, la taille finale de l'échantillon à retenir doit être plus élargie pour tenir compte du taux de non réponse et de l'effet du plan. Ainsi, la taille finale de l'échantillon pourra être déterminée par la formule suivante :

$$n'' = \frac{n'}{(1 - Tnr)} \cdot Deff$$

Étant donné que la taille de l'échantillon est fixée en amont de la réalisation de l'enquête, il n'y a une information préalable sur les valeurs de ces paramètres (Tnr et Deff). En pratique, ce sont des valeurs approximatives qui sont retenues pour déterminer la taille finale de l'échantillon. S'agissant de l'effet du plan, une valeur comprise entre 1.5 et 2 est largement utilisée en pratique. Quant au taux de non réponse, une valeur de 10% peut être considérée comme raisonnable.

Compte tenu de ce qui précède, nous pouvons conclure que le choix d'une taille de l'échantillon de l'ordre de 750 enquêtés permettra par rapport à la taille effective d'un plan aléatoire simple de tenir compte d'un taux de non réponse de 10% et d'un effet de plan de l'ordre de 1,8. Ceci indique que la taille choisie permet de tenir compte convenablement de l'effet du taux de non réponse et l'effet du plan de sondage complexe pour assurer des résultats avec un degré de précision acceptable, soit une marge d'erreur ne dépassant pas 5% avec un niveau de confiance de 95%.

2.2. Echantillonnage

Étant donné que l'enquête de l'étude de la situation de référence du projet IESS Kairouan est la première étape d'une série d'enquêtes répétées entamée au démarrage du projet et poursuivie à l'occasion de l'évaluation de mi-parcours et l'évaluation finale, la méthodologie d'échantillonnage à adopter lors de cette première étude de la situation de référence revêt une importance particulière. En effet, le choix de la méthodologie d'échantillonnage durant cette phase conditionnera, également, les enquêtes à mener durant les phases d'évaluation suivantes. Ces dernières auront pour objectifs de fournir des données pour les évaluations par rapport à la situation de référence. En conséquence, ces enquêtes seront effectuées soit auprès du même échantillon de la situation de référence (méthode du panel) soit auprès d'un échantillon partagé entre une partie constituée par panel et une partie renouvelée.

Nous rappelons dans ce cadre que le choix de la méthodologie d'échantillonnage à adopter pour une enquête répond à des critères liés à la représentativité de la population cible de manière à permettre une précision accrue dans les estimations des indicateurs retenus. Elle répond, également, à des critères liés à la faisabilité en termes de disponibilité des données nécessaires à l'échantillonnage et en termes des contraintes pratiques (éparpillement de la population cible, contraintes matériels et temporelles).

Compte tenu de la composition de la population cible constituée par 16.800 ménages répartis sur 40 secteurs dans 7 délégations différentes, l'application d'une méthodologie d'échantillonnage reposant sur un plan aléatoire simple risque d'aboutir à un échantillon non représentatif en termes des zones géographiques couverte par le projet et en termes de certaines variables clés suivi par le projet telles que l'aspect genre et la population jeune. En conséquence, seul un plan d'échantillonnage complexe permettra de tenir compte de ces critères dans le choix de l'échantillon.

En outre et compte tenu de l'éparpillement de la population cible sur 40 secteurs différents, l'application d'un plan d'échantillonnage à 1 seul degré se traduira par la sélection d'un échantillon très éparpillé également, ce qui ne serait pas sans conséquences sur les exigences matérielles et en termes du temps nécessaire à la réalisation de l'enquête.

En conséquence de ce qui précède, nous avons retenu comme méthodologie d'échantillonnage **un plan aléatoire stratifié à 2 degrés**. Le 1er degré d'échantillonnage est consacré à la sélection des secteurs (*imada*) alors que le deuxième degré d'échantillonnage concerne la sélection de l'échantillon des ménages dans chaque secteur retenu dans le premier degré.

Le choix de ce plan d'échantillonnage est motivé par les raisons suivantes :

- L'utilisation d'un plan à 2 degrés permet d'éviter l'éparpillement de l'échantillon sur un nombre élevé de secteurs (40) et par conséquent la perte de représentativité de l'échantillon au niveau de chaque secteur. Il permet, également, de bien représenter les secteurs les plus concernés par les actions du projet se qui rendra l'évaluation des impacts du projet plus réaliste.
- L'utilisation de ce plan à 2 degrés permet aussi l'extrapolation des résultats obtenus à partir des données de l'échantillon sur la population cible, moyennant les techniques de l'inférence statistique. En effet, en connaissant le nombre des unités primaires, à savoir le nombre total des secteurs dans la zone d'intervention du projet, il est possible de généraliser les estimations obtenues à partir de l'échantillon sur toute la population. Les estimations reposent sur le calcul des totaux sur la population en multipliant les totaux obtenus sur l'échantillon par un coefficient reflétant l'importance du nombre d'unités primaires dans la population par rapport à celui de l'échantillon. Dans notre cas de figure, le nombre d'unités primaires dans la population est de 40 secteurs, alors que le nombre de secteurs dans l'échantillon est 10. En conséquence, un total obtenu sur l'échantillon (superficie totale par exemple) doit être multiplié par un coefficient égal à 4 pour obtenir l'estimation du total sur toute la population constituée par 40 secteurs.
- L'application de la méthode de stratification permet une meilleure représentativité de l'échantillon en ce qui concerne les variables clés, notamment la prise en compte de l'aspect genre, les jeunes et les familles démunies.

2.2.1. Premier degré d'échantillonnage : Sélection de l'échantillon des secteurs ruraux

La zone d'intervention du projet IESS couvre les délégations du Nord-ouest du gouvernorat de Kairouan, soit 7 délégations constituées de 40 secteurs. Compte tenu de l'objectif de l'étude de la situation de référence qui consistent à fournir une base pour l'appréciation des impacts des actions du projet sur la situation des bénéficiaires et par conséquent pour la mesure de l'évolution des indicateurs ciblés par le projet, il a été convenu en concertation avec l'équipe du projet et les organismes partenaires de se focaliser sur les secteurs vulnérables qui sont prioritairement ciblés par le projet et qui, par conséquent, seront touchés par des actions importantes du projet. Cette stratégie

devrait permettre d'éviter l'éparpillement de l'échantillon des ménages à constituer au deuxième degré d'échantillonnage et de garantir la représentativité des données à collecter, ainsi que de pouvoir associer les résultats qui pourront être obtenus concernant l'évolution des indicateurs aux actions concrètes du projet.

Il a été convenu de retenir un échantillon de 10 secteurs selon la méthode suivante :

Les secteurs retenus devront répondre aux critères de vulnérabilité, de la programmation d'axes importants d'intervention et l'existence de microzones, qui constituent une cible importante du projet. La sélection de ces secteurs a été effectuée selon une méthode reposant sur le croisement de 5 critères :

1. La vulnérabilité aux inondations et à la sécheresse,
2. L'accès à l'eau potable,
3. La réhabilitation des PPIs,
4. L'aménagement des pistes,
5. L'existence de microzones.

Pour le critère (1) de la vulnérabilité aux inondations et sécheresse, on a procédé à une typologie des secteurs, tenant compte des différents niveaux de vulnérabilité. Nous avons retenu 4 secteurs très vulnérables, 3 secteurs moyennement vulnérables et 3 secteurs à vulnérabilité faible (ou plus résilients).

Cette variabilité entraîne à la fois une diversité écologique et des activités agricoles mais une diversité des actions à entreprendre dans le cadre du projet pour l'insertion économique et sociale dans la zone ciblée.

Pour le critère (2) de l'accès à l'eau potable, nous avons privilégié les secteurs dans lesquels les études des projets d'AEP sont réalisées ou en cours de réalisation ou encore programmées dans l'IESS Kairouan.

Tableau 3 : Liste des projets d'AEP dans le cadre du projet IESS

Délégation	Secteur	Projet	Etudes		
			Achevées	En cours	Programmées
Sbikha	Chouggafia	Bou dabbous			X
Haffouz	Chrichira	Mcelcel	X		
	Trozza sud	Errahma		X	
	Khit oued	El oung	X		
		El alia			X
Hadjeb	Esserja	Esserja		X	
	Erhima	Erhimaouled el haj	X		
El Ala	Trozza nord	Ariba			X
	El mssaid	Dbabcha			X
Oueslatia	Maarouf	Kssarlamssa			X

Pour le critère (3) de la réhabilitation des PPIs, on a tenu compte des projets de réhabilitation des PPIs qui va toucher 320 hectares dans les délégations Hadjeb, Ain Jloula, Haffouz et Chebika.

Tableau 4 : Liste des projets de réhabilitation des PPIs

Délégation	Projet	Superficie (ha)	Etudes	Exécution en
Hadjeb	Ngagta 1 et 2 à Rhima	159	X	2023
Ain Jloula	Jbèl Chaker	70	X	2022
Haffouz	Houfia Sud	53	X	2022
Chébika	Ajiffre	38	X	2023
	Jafna	Renouvellement de 06 stations de pompage		

Pour le critère (4) de l'aménagement des pistes, on a retenu l'itinéraire et la longueur des pistes agricoles dans le cadre du projet IESS qui touche une distance totale de 68.5 km dans les 7 délégations du projet.

Tableau 5: Itinéraire et longueur des pistes retenues par secteur et par délégation

<i>Délégations</i>	<i>Secteurs</i>	<i>Désignation des pistes</i>	<i>Pistes retenues (Km)</i>
Sbikha	Sidi Messaoud	RR 171 - El Briket - El Akerma - Station de pompage BC El hallouf (PPI)	5,5
		Piste hammed : RR 171 - Hammed	7,0
	Ain Bou Mourra	Douar el Jamaa - essif Lahmer - El Itha	3,5
	Chouggaïa	El Ouayed	4,9
		Ouled El Haj - Ainaliliga	7,0
Oueslatia	Oued El Gsab	Souadguia1	1,7
		Souadguia2	0,7
		Douar mchaouih	2,9
Ain Jloula	Ain Jloula	Douar Abdel Aziz Bel joudi - Douar Hmidet - Sondage Ghanzour	4,5
Chbika	Chbika	Mosquée Douar Ennaguez - Cimitière Chébika	1,7
Haffouz	Khit el Oued	Mosquée Bharna Nord - Mnawria	4,0
	Chrichira	Douar slylia - khnachlia	3,0
	Houfia	El Ajilette - Ouledhammadi	4,0
	Trozza Sud	Route Eziret - ErHima	3,5
El Ala	Massiouta Naggaz	Mosquée Ennaggez - Ouachria	2,3
Hajeb El Ayoun	Hdaya	Henchir El Hedy Abbes - Errwebhiya	2,0
		Ouled Mabrouk - Cimitière El Mkhfia	2,0
		GP 3 - Ecole Majjouna	2,0
	El Manar	Ouled Ahmed - Ain Louata	2,0
	Sarja	soudène 2	1,5
		Ouledrabeh	1,8
	Chawachi	Ouled Dkhil	1,0
Total Zone de Projet			68,5

Pour le critère (5), les 10 secteurs ruraux retenus sont repartis sur 5 délégations et couvrent **18 microzones**.

Le croisement de ces cinq critères nous a permis de retenir l'échantillon de 10 secteurs ruraux présentés dans le tableau suivant :

Tableau 6: Liste et caractéristiques de l'échantillon retenu des secteurs

Délégation	Secteurs	Vulnérabilité	Microzones
Sbikha	Choggafia	Très vulnérable	Ouled Chehayeb, Boudabbous, Chewaihia
	Chorfa	Très vulnérable	Chorfa
Oueslatia			Ksar lemsa/ Chorfa/Souani Aouled Arfa/Guisset/Aouled Manaa/Ouled Ayyar Ouled ayar/Ouled chhaieb/ Toual/Ouled Arfa/El Guisset
	Maarouf	Très vulnérable	
	Oued Gsab	Très vulnérable	Aouled ben Amor/Swadguia/Echlaba/Bouissa/El Hwamed Amor jdidi/ Baiil
Haffouz	Chrichira	Vulnérabilité moyenne	Ayaicha-El hamzet- Nouabtia- Slaylia - Hweyjia
	Houfia	Vulnérabilité faible	Ouled Chhayeb – Ain Ghrab – Ain Zana
El Ala	M'said	Vulnérabilité moyenne	Debebcha
	Messiouta Nagguez	Vulnérabilité faible	Bir Misrata
Hadjeb	Rhima	Vulnérabilité moyenne	Ouled Amer
	Sarja	Vulnérabilité faible	Souden 1 ; Souden 2 ; Souden 3 ; Bit Said+Bit Belaid
Total général	10 Secteurs		19 microzones

2.2.2. Deuxième degré d'échantillonnage : Sélection de l'échantillon des ménages

Le 2ème degré d'échantillonnage a concerné la sélection d'un échantillon de ménages dans chaque secteur retenu au premier degré d'échantillonnage. Etant donnée l'impossibilité de disposer d'une base de sondage constituée par une liste nominative de la totalité des ménages appartenant aux 10 secteurs retenus indiquant les variables utilisées comme clés de répartition pour la stratification, il ne sera pas possible de retenir un plan d'échantillonnage aléatoire. La technique d'échantillonnage adéquate dans ce cas est la méthode des quotas qui consiste à retenir un échantillon respectant des quotas traduisant la proportion des variables de répartition dans la population cible. Ainsi, l'échantillon enquêté respectera les proportions des ménages dans la population cible selon les critères suivants :

Le secteur

La taille de l'échantillon dans chaque secteur sera proportionnelle au nombre total des ménages dans ce secteur. L'échantillon final qui sera constitué au terme du 2^{ème} degré d'échantillonnage sera constitué d'environ 750 ménages.

La population cible, constituée par le nombre total des ménages dans les secteurs retenus par le premier degré d'échantillonnage est de l'ordre de 6625 ménages (tableau 7). Etant donné qu'il n'y a pas de variables d'optimisation de l'échantillon des ménages, l'utilisation d'un plan de sondage par allocation proportionnelle a permis de définir le nombre de ménages à retenir dans chaque secteur.

Tableau 7: Population et échantillon des ménages par délégation et secteur

Délégation/secteur	Nombre total ménages	Echantillon ménages
El Ala	1190	136
M'said	635	72
Messiouta Nagguez	555	63
Hadjeb	1201	137
Rhima	587	67
Sarja	614	70
Haffouz	1849	211
Chrichira	889	101
Houfia	960	109
Oueslatia	1047	119
Maarouf	572	65
Oued gsab	475	54
Sbikha	1338	153
Choggafia	819	93
Chorfa	519	59
Total général	6625	755

Appartenance à une microzone

Etant donné l'importance de la représentation des ménages appartenant aux microzones, l'échantillon sélectionné dans chaque secteur doit refléter la proportion des microzones dans ce secteur. Pour mieux cerner le problème de la représentativité, on va tenir compte des proportions des ménages dans les micro-zones en utilisant les variables « familles nécessiteuses FN » et « familles à revenu limité FRL » ; ainsi on détermine le quota des micro-zones.

Etant donné que le nombre total des familles nécessiteuses et des familles à revenu limité dans la population cible constituée par les 6625 ménages des 10 secteurs retenus est de l'ordre de 875 ménages, la part de ces proportions des microzones dans la base des 10 secteurs retenus sera respectée dans les échantillons par secteur. Le tableau suivant retrace le nombre de ménages à retenir dans l'échantillon en respectant les proportions des FN et FRL.

Tableau 8 : Population et échantillon des ménages des microzones

	Population cible			Echantillon		
Délégation/secteur	Nbre FN	Nbre FRL	Total	Ech FN	Ech FRL	EchTot
El Ala	40	79	119	5	9	12
M'said	20	39	59	2	4	6
Messiouta Nagguez	20	40	60	2	4	6
Hadjeb	115	186	301	13	21	34
Rhima	20	38	58	2	4	6
Sarja	95	148	243	11	17	28
Haffouz	40	64	104	5	7	12
Chrichira	20	40	60	2	4	7
Houfia	20	24	44	2	3	5
Oueslatia	93	130	223	11	15	27
Maarouf	46	85	131	5	10	15
Oued Gsab	47	45	92	6	6	12
Sbikha	47	81	128	6	10	15
Choggafia	36	80	116	4	10	14
Chorfa	11	1	12	2	0	1
Total général	335	540	875	39	62	100

Structure de la population cible par genre et par tranche d'âge

Le nombre des enquêtés à sélectionner dans chaque secteur observera une répartition par genre, afin de représenter proportionnellement les bénéficiaires féminins des actions du projet dans ces secteurs. De même cet échantillon devra représenter les bénéficiaires jeunes des actions du projet dans ces secteurs. En l'absence d'une base de sondage pour la population cible, il est impossible de connaître la part des jeunes et des femmes, chefs de ménage, dans la population cible.

S'agissant de la part des jeunes, il est possible de se référer aux statistiques de la structure démographique par délégation. En effet, les données du recensement général sur la population et l'habitat de 2014 indiquent une répartition par structure d'âge très semblables pour les différentes délégations du gouvernorat de Kairouan, à savoir une part d'environ 31% pour les tranches d'âge de 20 à 39 ans, pouvant être considérées comme représentatives de la tranche des jeunes. Les données sur la répartition de la population de 15 ans et plus par état matrimonial du même recensement indiquent un taux de 38% pour les célibataires qui ne peuvent vraisemblablement pas être considérés comme chefs de ménages. En l'absence d'une répartition par statut matrimonial par tranche d'âge, nous avons retenu l'hypothèse d'une répartition égale entre les différentes catégories. Ainsi le taux des jeunes dans les ménages constituant la population cible pourrait être considéré comme représentant les 62% des 31% de la tranche des jeunes, soit environ 20%.

Pour la part des femmes cheffes de ménages, il a été plus difficile de le cerner avec assez de précision en l'absence d'une base de sondage. La seule donnée disponible et qui peut, par ailleurs, être considérée comme fiable concerne la liste des familles nécessiteuses et à faible revenu. En effet, parmi ces familles un nombre important est constitué par des veuves ou de femmes divorcées qui sont des cheffes de ménages. Étant donné que cette catégorie a déjà fait partie de la sélection concernant les ménages appartenant aux microzones, nous avons retenu le choix de sélectionner la totalité des femmes cheffes de ménages dans ces zones dans la limite du nombre dédié à la catégorie des microzones dans le secteur.

Compte tenu de ces clés de répartition, l'échantillon à retenir observera la structure suivante :

Tableau 9. Composition de l'échantillon

Délégation	Nombre des ménages par Secteur				
	Secteur	Nombre total	Dont Microzones	Dont femmes	Dont jeunes
El Ala	M'said	72	6	6	14
	Messiouta Nagguez	63	6	6	13
	S/total El Ala	135	12	12	27
Hadjeb	Rhima	67	6	6	13
	Sarja	70	28	28	14
	S/total Hadjeb	137	34	34	27
Haffouz	Chrichira	101	7	7	20
	Houfia	109	5	5	22
	S/total Haffouz	210	12	12	42
Oueslatia	Maarouf	65	15	15	13
	Oued Gsab	54	12	12	11
	S/total Oueslatia	119	27	27	24
Sbikha	Choggafia	93	14	14	18
	Chorfa	59	1	1	12
	S/total Sbikha	152	15	15	30
Total		753	100	100	150

2.3. Questionnaire

Etant donné que l'objectif de l'enquête est de mesurer des indicateurs de la situation de référence, le questionnaire qui sera administré aux enquêtés doit permettre de recueillir toutes les informations nécessaires pour le calcul de ces indicateurs et leurs sous-indicateurs. Il comportera des modules qui permettront de classer les questions selon des rubriques homogènes pour faciliter la tâche des enquêteurs et au profit d'une meilleure concentration des enquêtés.

Puisque la méthodologie à utiliser pour l'enquête devra être en conformité avec la méthodologie recommandée par le bailleur de fonds (FIDA), les rubriques qui seront inclus dans le questionnaire (**annexe 2**) vont être en conformité avec les directives pour la mesure des indicateurs de base d'effets (IBRE).

2.4. Méthodologie de l'enquête auprès des représentants des organisations professionnelles

2.4.1. Population cible et taille de l'échantillon

La population cible de cette enquête est constituée par l'ensemble des organisations professionnelles agricoles (SMSA, GDA) actives dans la zone du projet. Il y a lieu de préciser que certaines organisations professionnelles sont soit inactifs par cession d'activité (problèmes organisationnels ou de gestion) soit en raison du motif de leur constitution qui a été lié à une action ponctuelle (cas de certaines GDA). En conséquence, et afin de bien cerner la population cible il a été nécessaire de disposer d'une liste exhaustive des organisations professionnelles agricoles actives par type (GDA, SMSA) et par type d'activités (vente d'intrants, collecte, transformation et ventes de produits, vente de matériels, etc.). Il a été précisé, également, à l'équipe du projet que qu'il est nécessaire d'avoir la précision sur la classification des OPA selon qu'elles sont actives ou inactives. La liste qui a été fourni par l'équipe du projet comporte 11 SMSA dont 6 SMSA classées par l'équipe du projet comme étant inactives. S'agissant des GDA, la liste qui a été fourni comporte une seule GDA active dans la zone d'intervention du projet. Etant donné que la taille de cette population cible, constituée par les OPA actives dans la zone d'intervention du projet est limitée (5 SMSA et 1 GDA), il a été possible de décider de procéder par recensement en retenant toutes les organisations actives dans cette zone.

Le questionnaire présenté en annexe 1 et faisant référence au modèle de questionnaire fourni dans l'annexe 5 des termes de référence de l'étude IESS Kairouan, a été adapté et testé sur un échantillon de 30 chefs de ménages dans les secteurs de Houfia et Chrichira de la Délégation de Haffouz.

2.4.2. Questionnaire de l'enquête auprès des OPA

L'enquête auprès des responsables des OPA sera menée par la méthode d'entretien semi-structuré en utilisant la structure du questionnaire objet de l'annexe 3.

3. METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DES INDICATEURS

La caractérisation des indicateurs tient compte des TDR, de la liste des indicateurs de base d'effets contenus dans le cadre logique d'IESS-Kairouan et les modules de questionnaires correspondant utilisés pour les enquêtes.

Pour mesurer les changements dans le temps qui éventuellement pourraient provenir de l'intervention de l'IESS-Kairouan, l'étude de référence proposera la construction d'indicateurs et de sous-indicateurs qui résument toutes les dimensions (tableau 10).

Pour toutes les dimensions, nous avons décliné leurs différentes composantes en des indicateurs mesurables. Conformément à l'esprit de l'étude, les indicateurs ont été choisis de sorte à traduire une situation positive et souhaitable plutôt qu'un manque ou une privation. Par exemple, nous avons préféré le taux d'adduction de l'eau potable, un indicateur qui mesure un aspect «positif et souhaitable» au taux de «privation ou manque».

Tous les indicateurs et sous-indicateurs retenus pour les différentes dimensions sont simples et peuvent être directement observables. Ils seront calculés ou mesurés directement à partir des données de l'enquête. Leur calcul s'effectue au niveau de tous les secteurs, délégations et catégories sociales.

Tableau 10 : Liste des principaux indicateurs proposés

DIMENSION	PRINCIPAUX INDICATEURS
PORTEE DU PROJET	Structure de l'échantillon
	Estimation du nombre des membres des ménages
	Répartition des chefs des ménages par genre
LA DIMENSION SOCIO-ECONOMIQUE	Les indicateurs des conditions d'habitat
	L'indicateur de desserte en eau potable
	L'indicateur d'accès à l'électricité
	L'indicateur des sources de combustibles pour la cuisson
	Les indicateurs des équipements du ménage
PRODUCTION AGRICOLE ET DE RESSOURCES NATURELLES	Les indicateurs de structure de l'activité agricole
	Les indicateurs d'acquisition et d'occupation des parcelles
	Les indicateurs de l'irrigation des cultures
	Les indicateurs de rendement des cultures et plantations végétales
	Les indicateurs de l'élevage
LA DIMENSION DES SERVICES FINANCIERS	Le taux de participation à des programmes de formation en littérature financière
	La connaissance des services financiers
	L'accès aux services financiers
	L'utilisation courante du service financier
	Les sources de financement
	Les activités financées
LA DIMENSION	Le taux de participation à une activité en relation avec l'amélioration de la nutrition

NUTRITION ET HYGIENE	Les indicateurs de l'eau et l'hygiène
	Les indicateurs de la sécurité alimentaire, l'hygiène et la préparation
DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Participation à des formations sur le changement climatique
	Le niveau de conscience des enquêtés envers la problématique des CC
	Adoption des techniques pour la gestion des risques climatiques et environnementales
	Utilité des techniques ou pratiques environnementales durables
	Nombre d'heures consacrées au ramassage du bois et à la collecte de l'eau
DIMENSION PARTICIPATION ET AUTONOMISATION	Composition et influence du groupe
	Autonomie dans la prise de décision
	Les indicateurs de sentiments des hommes et femmes chefs de ménages
	Les indicateurs des attitudes à l'égard de la violence familiale
LA DIMENSION DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS	Nombre total des OPA
	Nombre des OPA actives
	Nombre des OPA en cessation d'activités
	Le nombre total des adhérents ou affiliés par OPA active
	Le nombre des adhérentes femmes et jeunes femmes par OPA active
	Le nombre des adhérents hommes et jeunes hommes par OPA active
	Le nombre total des employés par OPA active
	Le nombre total des employées femmes et jeunes femmes par OPA active
	Le nombre total des employés hommes et jeunes hommes par OPA active
	Le chiffre d'affaires par OPA active
	Capital par OPA active
	Activités et services par OPA active
	Les principales contraintes par OPA active
	Le nombre de partenariats, accords formels et contrats avec des organismes publics ou privés par OPA active

B. QUANTIFICATION DES INDICATEURS

1. ADEQUATION DE L'ECHANTILLON ENQUETE DES MENAGES A LA METHODOLOGIE D'ECHANTILLONNAGE

La mise en œuvre de la méthodologie d'échantillonnage pour la sélection des individus statistiques à enquêter se traduit le plus souvent par l'observation de certains écarts entre la composition de l'échantillon ciblé et celui réalisé. L'importance de ces écarts est tributaire de la complexité du plan d'échantillonnage, notamment l'importance du nombre de variables de stratification se traduisant par l'observation de plusieurs clés de répartition pour la constitution de l'échantillon. Ceci est d'autant plus plausible lorsque les clés de répartition sont inconnues dans la population cible et qui sont, par conséquence, estimée en référant à la population générale.

S'agissant de l'échantillon sélectionné dans la population cible constituée par les ménages des 10 secteurs ruraux vulnérables de la zone d'intervention du projet IESS, sa correspondance avec la structure de l'échantillon ciblé est presque totale en ce qui concerne la répartition par délégation et secteur. Le tableau suivant reproduit la composition des échantillons réalisé et ciblé et mesure les écarts par délégation et secteur.

Tableau 11: Correspondance de l'échantillon réalisé par rapport à celui ciblé par délégation et secteur

		Echantillon ciblé	Echantillon réalisé	Ecart
Délégation	Secteur	Effectif	Effectif	Effectif
El Ala	M'said	72	71	-1
	Messiouta Naggez	63	58	-5
	Total	135	129	-6
Hadjeb	Rhima	67	67	0
	Sarja	70	70	0
	Total	137	137	0
Haffouz	Chrichira	101	98	-3
	Houfia	109	112	3
	Total	210	210	0
Oueslatia	Maarouf	65	69	4
	Oued Gsab	54	54	0
	Total	119	123	4
Sbikha	Choggafia	93	99	6
	Chorfa	59	52	-7
	Total	152	151	-1
Total		753	750	-3

La correspondance de l'échantillon réalisé par rapport à celui ciblé en ce qui concerne la répartition par genre et par tranche d'âge est également satisfaisante puisque seulement de faibles écarts ont été observés entre les deux compositions. Le tableau suivant retrace la composition des échantillons ciblé et réalisé par tranche d'âge et par genre.

Tableau 12: Correspondance de l'échantillon ciblé par rapport à celui réalisé par genre et structure d'âge

Délégation	Secteur	Jeunes			Femmes*		
		Echantillon ciblé	Echantillon réalisé	Ecart	Echantillon ciblé	Echantillon réalisé	Ecart
El Ala	M'said	14	7	-7	6	7	1
	Messiouta Naggez	13	8	-5	6	8	2
	Total	27	15	-12	12	15	3
Hadjeb	Rhima	13	11	-2	6	12	6
	Sarja	14	26	12	28	22	-6
	Total	27	37	10	34	34	0
Haffouz	Chrichira	20	17	-3	7	11	4
	Houfia	22	17	-5	5	22	17
	Total	42	34	-8	12	33	21
Oueslatia	Maarouf	13	19	6	15	8	-7
	Oued Gsab	11	15	4	12	12	0
	Total	24	34	10	27	20	-7
Sbikha	Choggafia	18	17	-1	14	19	5
	Chorfa	12	21	9	1	6	5
	Total	30	38	8	15	25	10
Total	Total	150	158	8	100	127	27

*Femmes cheffes des ménages.

Il est à noter que l'observation de ces clés de répartition, notamment en ce qui concerne la catégorie des femmes cheffes des ménages a nécessité une modification de la stratégie de l'échantillonnage qui s'est traduit par une augmentation de la part des microzones (familles nécessiteuses et familles à revenu limité) dans l'échantillon. En effet, un large pourcentage de ces familles recensées par l'administration sociale est constitué par des ménages dirigés par des femmes (veuves, divorcées). Il a été, en conséquence, plus fiable de repérer les femmes cheffes de ménages sur les listes de ces familles.

Ce choix a été réconforté par son adéquation avec les objectifs du projet visant à cibler davantage les ménages vulnérables ce qui justifie la nécessité d'une bonne représentation de cette catégorie dans l'échantillon.

2. PORTEE DU PROJET

2.1. Structure de l'échantillon

Comme a été expliqué dans la méthodologie, les secteurs ont été sélectionnés sur des critères de pauvreté, d'enclavement, de difficulté d'accès à l'eau potable et de vulnérabilité climatique. Dans ces secteurs, les catégories sociales cibles sont les familles nécessiteuses et à revenu limité présentes dans les poches de pauvreté (microzones), et les petits exploitants agricoles et les petits éleveurs pauvres (autres catégories). Le tableau suivant, en conformité avec la méthodologie, montre que :

1. Les familles nécessiteuses sont présentes dans tous les secteurs à raison d'une moyenne de 26,7%. Dans la délégation de Hadjeb Layoun, ce taux est très élevé atteignant 41% et au niveau du secteur de Sarja, il est de 52.9%. Par contre dans la délégation de Sbikha, nous avons noté les taux les plus faibles à savoir autour de 8% et 19% respectivement dans les secteurs de Chorfa et Chogafia ;
2. Les familles à revenu limité sont plus nombreuses dans la zone d'intervention du projet. Dans l'échantillon enquêté, elles représentent 32,5%. Elles sont faiblement présentes dans la délégation de Haffouz et notamment dans le secteur de Chrichira. Dans la délégation de

Sbikha, elles représentent 46,4% des ménages. Dans cette délégation, les pourcentages de l'ensemble des FN et FRL restent dans les moyennes de la zone d'intervention du projet IESS ;

3. Les autres catégories constituées essentiellement des petits exploitants agricoles et des jeunes pluri-actifs représentent 35,4% soit plus du tiers du nombre des ménages. Elles sont contrairement à la répartition des FN et FRL, faiblement présentes dans la délégation de Hadjeb et abondante dans celle de Haffouz.

Tableau 13: Composition de l'échantillon par délégation, secteur et catégorie sociale des ménages

Délégation	Secteur	Familles nécessiteuses		Familles à revenu limité		Autres catégories		Total
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
El Ala	M'said	15	21,1	19	26,8	37	52,1	71
	Messiouta Naggez	20	34,5	31	53,4	7	12,1	58
	Total	35	27,1	50	38,8	44	34,1	129
Hadjeb	Rhima	19	28,4	12	17,9	36	53,7	67
	Sarja	37	52,9	28	40,0	5	7,1	70
	Total	56	40,9	40	29,2	41	29,9	137
Haffouz	Chrichira	32	32,7	12	12,2	54	55,1	98
	Houfia	23	20,5	30	26,8	59	52,7	112
	Total	55	26,2	42	20,0	113	53,8	210
Oueslatia	Maarouf	14	20,3	28	40,6	27	39,1	69
	Oued Gsab	17	31,5	14	25,9	23	42,6	54
	Total	31	25,2	42	34,1	50	40,7	123
Sbikha	Choggafia	19	19,2	45	45,5	35	35,4	99
	Chorfa	4	7,7	25	48,1	23	44,2	52
	Total	23	15,2	70	46,4	58	38,4	151
Total	Total	200	26,7	244	32,5	306	40,8	750

La composition des enquêtés selon le genre et la tranche d'âge montre qu'il y a une forte présence des femmes 22,7% ; elles sont composées le plus souvent des veuves et des jeunes femmes ayant dépassé l'âge de mariage. Elles appartiennent quasi-exclusivement d'abord aux FN et aux FRL. Cette constatation est confirmée par l'examen de leurs répartitions dans les délégations de Hadjeb et Sbikha.

La faible présence des jeunes (21%) dans la zone du projet est expliquée par la faiblesse voire la rareté des moyens d'existence à cause de la faiblesse de la productivité agricole et l'absence des activités industrielles et de services, des causes qui poussent les jeunes à quitter les zones rurales vers les zones côtières et notamment la région du Sahel, géographiquement plus proche. Les taux les plus faibles sont constatés dans les secteurs appartenant aux délégations d'El Ala et Haffouz.

Tableau 14: Composition des enquêtés selon le genre et la tranche d'âge

Délégation	Secteur	Total	Dont Féminin		Dont Jeunes	
		Effectif	Effectif	%	Effectif	%
El Ala	M'said	71	14	19,7%	7	9,9%
	Messiouta Naggez	58	10	17,2%	8	13,8%
	Total	129	24	18,6%	15	11,6%
Hadjeb	Rhima	67	14	20,9%	11	16,4%
	Sarja	70	30	42,9%	26	37,1%
	Total	137	44	32,1%	37	27,0%
Haffouz	Chrichira	98	18	18,4%	17	17,3%
	Houfia	112	28	25,0%	17	15,2%
	Total	210	46	21,9%	34	16,2%
Oueslatia	Maarouf	69	14	20,3%	19	27,5%
	Oued Gsab	54	13	24,1%	15	27,8%
	Total	123	27	22,0%	34	27,6%
Sbikha	Choggafia	99	20	20,2%	17	17,2%
	Chorfa	52	9	17,3%	21	40,4%
	Total	151	29	19,2%	38	25,2%
Total	Total	750	170	22,7%	158	21,1%

2.2. Estimation du nombre des membres des ménages

L'analyse des données de l'enquête nous a permis de dresser quelques estimations relatives à la taille des ménages et le nombre de la population aux échelles des secteurs, des délégations et de la zone du projet IESS.

La taille moyenne des ménages de l'échantillon enquêté est de 6 personnes. Une moyenne très largement supérieure à la valeur nationale de 4,1 (INS, 2014). En effet, la lecture des statistiques nationales montre qu'il y a une relation positive entre le degré de pauvreté et la taille moyenne des ménages.

Dans les secteurs objets de l'enquête ménages, toutes les moyennes sont supérieures à 5,6 et dans certains ont dépassé 6,3. Ces moyennes élevées sont de nature à augmenter la pression sur les ressources- déjà faibles. Les conséquences de ce phénomène sociodémographique se traduisent par l'accentuation de la dégradation des ressources naturelles et par l'intégration du cercle vicieux de la pauvreté. A elle seule, cette donnée sur la taille des ménages justifierait la nécessité de l'intervention de l'Etat-garant de l'équité et la justice sociale. Le projet IESS devra apporter les solutions pour contribuer à la diminution de la pauvreté.

Le nombre total des ménages dans les 10 secteurs retenus dans l'échantillon est de 6.625 ménages alors que le nombre total des membres des ménages dans ces mêmes secteurs est estimé à environ 40.000 personnes (voir tableau 15). Etant donné que le nombre total des secteurs dans la zone d'intervention est de 40 secteurs, le coefficient d'extrapolation de ces estimations des nombres totaux sur la population est égal à 4. En conséquence, le nombre total des ménages dans la zone d'intervention du projet est estimé à 26.500 ménages pour une population total de près de 160.000 personnes. Le nombre total des ménages dans cette zone est très proche de celui estimé par le cadre du projet, à savoir 25.000 ménages pour une population totale de 110.000. L'écart sur le nombre total des membres des ménages peut être expliqué par l'utilisation d'une approximation de la taille moyenne des ménages en se référant aux statistiques nationales, alors que les données obtenues sur la zone du projet révèlent une taille moyenne de ménage supérieure à la moyenne nationale.

En outre et pour une estimation d'un nombre de ménages d'environ 25.000 dans la zone d'intervention, le cadre du projet a précisé que le nombre de ménages visés par les actions de ce projet hors double comptage est de l'ordre de 16.800 ménages. En considérant la moyenne de 6 personnes par ménage, obtenue sur les données de l'enquête, la population qui sera touchée directement ou indirectement par le projet IESS dépassera 100 milles habitants¹.

Tableau 15: Estimation du nombre des membres des ménages

Délégation	Secteur	Estimation du nombre des membres dans l'échantillon		Estimation du nombre des membres dans la population	
		Taille moyenne des ménages	Nombre Total membres des ménages	Nombre total de ménages	Nombre total des membres des ménages
El Ala	M'said	6,3	448	635	4007
	Messiouta Naggez	6,3	365	555	3493
	Total	6,3	813	1190	7500
Hadjeb	Rhima	5,6	378	587	3312
	Sarja	6,3	442	614	3877
	Total	6,0	820	1201	7188
Haffouz	Chrichira	6,4	630	889	5715
	Houfia	6,0	674	990	5777
	Total	6,2	1304	1849	11481
Oueslatia	Maarouf	5,6	383	572	3175
	Oued Gsab	6,4	343	475	3017
	Total	5,9	726	1047	6180
Sbikha	Choggafia	5,6	550	819	4550
	Chorfa	6,0	310	519	3094
	Total	5,7	860	1338	7620
Total général		6,0	4523	6625	39953

2.3. Répartition des chefs des ménages par genre

Les femmes cheffes de ménages représenteraient 17% du total des ménages enquêtés. Comme il a été expliqué plus haut, il s'agit le plus souvent de veuves, de vieilles filles non mariées et quelques divorcées. A cause des difficultés des conditions de vie et de la faiblesse des moyens d'existence, cette catégorie de ménages constitue l'assise des poches de pauvreté.

Tableau 16: Répartition des chefs des ménages par genre

Délégation	Homme	Femme	Effectif	%
El Ala	90%	10%	71	100%
Hadjeb	82%	18%	67	100%
Haffouz	89%	11%	98	100%
Oueslatia	88%	12%	69	100%
Sbikha	81%	19%	99	100%
Total	83%	17%	750	100%

L'extrapolation des résultats de nos enquêtes montre que le nombre total des ménages dirigés par une femme qui sera touché par le projet IESS atteindra 2845 cheffes de ménages.

¹ Nombre total des ménages bénéficiaires (16800) * 6 = 101 315

3. LA DIMENSION SOCIO-ECONOMIQUE

3.1. Les indicateurs des conditions d'habitat

Les conditions d'habitat seront appréhendées à travers les sous-indicateurs suivants :

Pourcentage des ménages habitant dans un logement décent – villa, étage de villa, maison rurale ou dar arbi en structure permanente;

Les conditions matérielles de logement des ménages de la zone d'intervention du projet sont à considérer comme bonnes étant donné que près de 98% des logements sont en structure permanente. Il s'agit de petits villas et étages de villa et le plus souvent de « maisons arabes » composées de chambres séparées mais connexes et que les logements en structures temporaire et semi-permanente restent rares bien qu'en dessus de la moyenne nationale qui se situe à moins de 1%.

Tableau 17: Structures des logements par catégorie sociale des ménages

Catégories Structures	Familles nécessiteuses	Familles à revenu limité	Autres catégories	Total
Semi-Permanente	0,5%	0,4%	0,7%	0,5%
Temporaire	3,0%	1,2%	1,3%	1,7%
Permanente	96,5%	98,4%	98,0%	97,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les logements non décents sont généralement habités par les FN et quelques autres ménages en situations économiques difficiles du type des couples nouvellement mariés et en chômage.

Tableau 18: Types d'occupation du logement par catégorie sociale des ménages

	Familles nécessiteuses	Familles à revenu limité	Autres catégories	Total
Propriété privée	96%	98%	98%	98%
Location gratuite	4%	2%	3%	2%
Effectif total	200	244	306	750
Total %	100%	100%	100%	100%

Seulement 2% des ménages ne sont pas propriétaires de leurs habitations. Ils occupent de façon temporaire des logements donnés gratuitement par des voisins ou membres de la grande famille. Ce sont ces occupations qui manquent de facteurs de décence.

Les murs de la quasi-totalité des habitations sont construits par des briques d'argiles commercialisées et de blocs de pierres généralement fournis localement. Quant aux toits, ils sont à 92% des logements en béton et ciment. Il s'agit des toitures des vieilles maisons (plus de 30 ans). Les 7% des toitures en tuiles concernent les nouvelles constructions.

Tableau 19: Natures des constructions (murs, toits et planchers) des habitations principales

	Murs en brique de pierre/brique d'argile		Toit en béton/ciment		Toit en tuiles de toiture		Matériaux du plancher	
Catégorie	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Béton/Ciment	Carrelage
Familles nécessiteuses	193	96,5	187	93,5	12	6,0	80,5	18,0
Familles à revenu limité	241	98,8	224	91,8	17	7,0	69,7	29,1
Autres catégories	304	99,3	280	91,5	23	7,5	52,3	46,1
Total	738	98,4	691	92,1	52	6,9	65,5	33,1

Les matériaux utilisés dans l'aménagement des planchers des habitations sont à 65,5% constitués de bétons et de ciments, à 33.1% en carrelages et à moins de 2% en terres battues.

La nature du matériau utilisé dans les planchers est en relation directe avec le degré de pauvreté des ménages. En effet, plus de 80% des FN et autour de 70% des FRL n'ont pas les moyens nécessaires pour aménager au moins leurs cuisines en carrelage.

Tableau 20: Pourcentage des ménages possédant des toilettes, à l'intérieur ou à l'extérieur du logement

	FN	FRL	Autres C.	Total
Toilette à usage privé avec chasse d'eau	35,0%	51,6%	60,8%	50,9%
Toilette commune avec d'autres ménages avec chasse d'eau	15,5%	13,5%	11,8%	13,3%

Le pourcentage moyen des ménages possédant des toilettes avec chasse d'eau à l'intérieur du logement est de 51%. Cette moyenne cache une répartition inégale entre les différentes catégories sociales puisque seulement 35% des FN disposent de toilettes.

Les ménages disposant de toilettes communes avec d'autres ménages représentent 13% de la population des enquêtés.

Dans l'ensemble, plus du tiers des ménages ne disposent pas de toilettes à l'intérieur ou à l'extérieur du logement.

Tableau 21: Pourcentage des ménages pratiquant un mode sain d'évacuation des eaux usées – fosse septique ou puits couvert

	FN	FRL	Autres C.	Total
Latrine à fosse couverte	27,5%	18,0%	18,0%	20,5%
Latrine à fosse ouverte	8,0%	8,2%	6,5%	7,5%
Savane-Forêt/plage/rivière	14,0%	8,6%	2,9%	7,7%

Le pourcentage des ménages pratiquant un mode sain d'évacuation des eaux usées – fosse septique ou puits couvert représente 20,5%. Il s'agit de plus de la moitié des ménages ne disposant pas de toilettes dans leurs logements.

Tableau 22: Nombre de personnes par chambre séparée

Délégation	Taille moyenne des ménages	Nombre moyen de chambres	Nombre de personnes par chambre séparée
El Ala	6,30	2,09	3,02
Hadjeb	5,99	1,64	3,65
Haffouz	6,21	2,2	2,82
Oueslatia	5,90	2,28	2,59
Sbikha	5,70	1,97	2,89
Total	6,03	2,05	2,94

La taille relativement élevée des ménages renvoie à un encombrement du logement qui n'offre pas le nombre de pièces suffisant à une habitation confortable. C'est ainsi que les logements de la zone d'intervention abritent en moyenne près de 2,94 personnes par pièce alors qu'au niveau national (2015) ce critère se situait à 1,63 personnes par pièce. Le manque de pièces en nombre approprié pour les besoins du ménage semble être un trait général de la population des zones d'intervention. En effet, 100% des logements présentent une densité d'habitation supérieure à 1,63 personne par pièce alors qu'au niveau national ils ne sont qu'un quart des logements à densité d'habitation supérieure à 1,63 personne par pièce.

3.2.L'indicateur de desserte en eau potable

Le taux moyen de desserte en eau potable à l'intérieur du logement représente 49% des ménages dans la zone d'intervention du projet IESS. Seulement 38,7% des ménages sont desservis par de l'eau de la SONEDE c'est-à-dire ils disposent de compteurs privés. Le taux minimum (24,8%) se situe dans la délégation d'El Ala et le taux le plus élevé est détenu par la délégation de Haffouz (53%).

Tableau 23: Pourcentage des ménages approvisionnés en eau à l'intérieur du logement

		Pompe ou tuyau intérieur		Canalisation publique/robinet	
		Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	13	10,10	32	24,80
	Hadjeb	12	8,8	56	40,9
	Haffouz	13	6,2	111	52,9
	Oueslatia	24	19,5	38	30,9
	Sbikha	14	9,3	53	35,1
	Total	76	10,1	290	38,7
Catégorie sociale	Familles N	15	7,5	81	40,5
	Familles RL	19	7,8	86	35,2
	Autres C	42	13,7	123	40,2
	Total	76	10,1	290	38,7

Les pourcentages des ménages approvisionnés en eau à l'extérieur du logement sont répartis en fonction de la source et des moyens d'adduction d'eau comme suit :

Tableau 24: Pourcentages des ménages approvisionnés en eau à l'extérieur du logement

	Familles N	Familles RL	Autres C	Total
Tuyau ou pompe extérieure	26,50%	31,60%	26,10%	28,00%
Forage/Puits tubulaire/Mécanique	0,00%	0,00%	1,00%	0,40%
Ménage voisin	5,00%	4,50%	3,60%	4,30%
Vendeurs d'eau (bassins, citernes, etc.,)	19,70%	15,10%	20,50%	18,50%

Plus de 50% des ménages connaissent des difficultés d'approvisionnement en eau potable. Les acheteurs de l'eau (18,5%) s'approvisionnent de cette ressource vitale en subissant des coûts exorbitants allant jusqu'à 10 DT/mètre cube soit un coût très élevé par rapport au coût de l'eau de la SONEDE. En effet, les prix d'achat d'une citerne d'une capacité allant de 3 à 5 mètre cube varient entre 30 et 50 DT alors que le prix d'un mètre cube de l'eau de la SONEDE pour une consommation trimestrielle inférieure à 70 mètre cube varie entre 0,2 et 0,8DT. Ils sont aussi contraints par la disponibilité et les exigences des vendeurs ambulants.

3.3.L'indicateur d'accès à l'électricité

Cet indicateur est mesuré par une seule variable à savoir le pourcentage des ménages branchés au réseau électrique de la STEG. La situation de la zone d'intervention pourrait être décrite par un taux d'électrification très élevé (99,5%) et comparable aux valeurs à l'échelle nationale.

Tableau 25: Accès à l'électricité par délégation

		Non		Oui	
		Effectif	%	Effectif	Effectif
Délégation	El Ala	0	0,00	129	100,00
	Hadjeb	1	0,7	136	99,3
	Haffouz	1	0,5	209	99,5
	Oueslatia	2	1,6	121	98,4
	Sbikha	0	0,0	151	100,0
	Total	4	0,5	746	99,5

3.4.L'indicateur des sources de combustibles pour la cuisson

La situation de la zone d'intervention pourrait être décrite par un taux d'utilisation très élevé (98,5%) du gaz comme combustible principal pour la cuisson. Les taux les plus faibles sont enregistrés dans les délégations de Hadjeb et Oueslatia.

Tableau 26: Les sources de combustibles pour la cuisson par délégation et par catégorie sociale

		Gaz (%)	Bois/charbon/ autres (%)
Délégation	El Ala	98,40	1,60
	Hadjeb	97,1	2,90
	Haffouz	99,5	0,50
	Oueslatia	97,6	2,40
	Sbikha	99,3	0,70
	Total	98,5	1,50
Catégorie sociale	Familles N	98,0	2,00
	Familles RL	97,5	2,50
	Autres C	99,7	0,30

3.5.Les indicateurs des équipements du ménage

- Les biens de consommation

En matière d'équipements électroménagers, la situation de la zone d'intervention se révèle comparable aux critères nationaux. C'est ainsi que le taux de possession d'un poste de télévision et d'un récepteur parabolique (97,6%) est supérieur à la valeur à l'échelle nationale (94,7%) provenant du Recensement de 2014. Par contre, la possession de réfrigérateur (91%) se trouve être en léger recul par rapport au critère national de 94%. De l'autre côté, il convient de noter que le taux de possession de téléphone portable (97,6%) est légèrement supérieur à la moyenne nationale 96,8% (INS, 2014).

Il est remarquable que les taux moyens de possession les plus faibles dans la zone de tous les biens cités ci-dessus sont enregistrés chez les familles nécessiteuses. Ces taux sont largement inférieurs aux moyennes nationales.

Tableau 27: Pourcentages des ménages possédant table, armoire, lit, réfrigérateur, ventilateur, Téléviseur/ Récepteur et téléphone portable

Biens	Familles N	Familles RL	Autres C	Total
Table	66,5	78,9	87,1	79,4
Armoire	79,9	92,4	89,1	87,9
Lit	50,3	72	69,8	65,7
Ventilateur	6	10,3	23,5	14,9
Réfrigérateur	83,1	92	95	91
Téléviseur/ Récepteur	81,1	92,5	96	91,1
Téléphone portable	92,7	98,8	99,7	97,6

Malgré qu'ils n'existent pas de statistiques de comparaison à l'échelle nationale, on constate que les taux de possession de biens de nécessité comme les lits (65,7%) et les tables (79,4%) et de moindre degré les armoires de toutes les natures sont faibles.

- Les biens productifs

Concernant les biens de production, fort est de constater que les exploitants agricoles, autour de 58% des ménages de la zone d'intervention, sont des petits agriculteurs ne disposant que de faibles moyens de production. En effet, seulement 42% des exploitants agricoles disposent de scies et de faucilles.

Tableau 28: Pourcentages des ménages possédant des biens de production

Biens	Familles N	Familles RL	Autres C	Total
Motocyclette /scooter	6,7	11,1	14,9	11,6
Scie	24,7	42,4	50,9	41,8
Pulvérisateur	0,7	1,1	5,1	2,7
Faucille	26,1	41,6	50,2	41,6
Charrue traditionnelle	3,4	6,3	8,5	6,5
Pompe motorisée	0,7	0,5	4,4	2,2

4. PRODUCTION AGRICOLE ET DE RESSOURCES NATURELLES

4.1. Les indicateurs de structure de l'activité agricole

4.1.1. L'accès à des terres agricoles

L'examen du tableau suivant montre que le pourcentage moyen des ménages appartenant à la catégorie « sans terre », est très élevé. De plus de 41% de la population des ménages n'ont pas accès à des terres agricoles. Les effectifs relatifs des ménages « sans terre » les plus élevés atteignant le taux de 50% sont présents dans les délégations de Hadjeb et El Ala. Par rapport aux catégories sociales, les taux des paysans « sans terre » sont décroissants et respectivement de 54%, 39 et 35% chez les FN, FRL et les autres catégories de ménages.

Tableau 29: L'accès à des terres agricoles par délégation et par catégorie sociale

		Non		Oui	
		Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	53	49,50%	54	50,50%
	Hadjeb	69	50,4%	68	49,6%
	Haffouz	61	31,4%	133	68,6%
	Oueslatia	52	42,3%	71	57,7%
	Sbikha	54	39,4%	83	60,6%
	Total	289	41,4%	409	58,6%
Catégorie sociale	Familles N	103	53,9%	88	46,1%
	Familles RL	86	38,9%	135	61,1%
	Autres C	100	35,0%	186	65,0%
	Total	289	41,4%	409	58,6%

L'indicateur de l'accès à terres agricoles est déterminant des types d'intervention du projet IESS. En effet, les ménages susceptibles de sortir des situations de précarité et de vulnérabilité sont ceux ayant accès au foncier agricole. A ceux-ci (58.6%), on peut proposer des AGRs agricoles, des formations spécifiques, des actions d'innovations, etc. D'ailleurs ils sont des petits exploitants agricoles et éleveurs et sont relativement jeunes puisque majoritairement ne bénéficiant d'aides publiques et sociales.

4.1.2. La résidence sur l'exploitation agricole

Si on ne considère pas les ménages sans terres, les taux des ménages résidant sur leurs exploitations agricoles sont relativement élevés. En moyenne, autour de 51% des exploitants agricoles habitent sur les lieux de leurs propriétés. Le taux le plus élevé (88.7%) se trouve dans la délégation d'Oueslatia et le plus faible dans la délégation de Hadjeb (25%). Les taux par catégorie sociale sont homogènes et proche de la moyenne de la zone d'intervention du projet IESS.

Tableau 30: La répartition des résidents sur les EAs par délégation et par catégorie sociale

Délégation	Exploitants agricoles		Résidents sur EA	
	Effectif	%	Effectif	%
El Ala	54	50,50%	30	55,56%
Hadjeb	68	49,60%	17	25,00%
Haffouz	133	68,60%	59	44,36%
Oueslatia	71	57,70%	63	88,73%
Sbikha	83	60,60%	39	46,99%
Total	409	58,60%	208	50,86%
Catégorie sociale	Effectif	%	Effectif	%
Familles nécessiteuses	88	46,10%	43	48,86%
Familles à revenu limité	135	61,10%	73	54,07%
Autres catégories	186	65,00%	92	49,46%

4.1.3. Nombre de parcelles et superficies agricoles

Comme l'indicateur de la résidence, les indicateurs du nombre de parcelles et des superficies agricoles prendront plus de sens quand ils sont calculés par rapport aux ménages ayant accès au foncier agricole.

Tableau 31: Superficies agricoles

		Superficies agricoles (total ménages)		Superficies agricoles (ménages avec terres)	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Délégation	El Ala	0,98	0,00	2,35	1,50
	Hadjeb	1,05	0,00	2,16	1,25
	Haffouz	1,28	0,75	2,03	1,50
	Oueslatia	2,19	1,00	3,85	2,50
	Sbikha	1,27	0,50	2,30	1,50
	Total	1,34	0,50	2,46	1,50
Catégorie sociale	Familles nécessiteuses	0,86	0,00	1,95	1,25
	Familles à revenu limité	1,35	0,50	2,45	1,50
	Autres catégories	1,64	1,00	2,71	2,00
	Total	1,34	0,50	2,46	1,50

Si on considère tous les ménages de la zone d'intervention du projet IESS, on constate que les statistiques relatives au capital foncier sont très défavorables au développement de l'agriculture. La faible disponibilité du foncier et l'exiguïté de l'exploitation agricole représentent les traits particuliers de ce milieu rural. En effet, 50% des FN et 50% des ménages des délégations de Hadjeb et El Ala ne disposent pas de terres agricoles. Dans l'ensemble, la superficie moyenne agricole est de 1.34 ha avec 50% des ménages exploitent une seule parcelle de moins de 0,5 ha.

Tableau 32: Nombre de parcelles

		Nombre de parcelles (total ménages)		Nombre de parcelles (ménages avec terres)	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Délégation	El Ala	0,57	0,00	1,35	1,00
	Hadjeb	0,69	0,00	1,40	1,00
	Haffouz	0,89	1,00	1,41	1,00
	Oueslatia	0,71	1,00	1,24	1,00
	Sbikha	0,70	1,00	1,27	1,00
	Total	0,73	1,00	1,34	1,00
Catégorie sociale	Familles nécessiteuses	0,61	0,00	1,38	1,00
	Familles à revenu limité	0,69	1,00	1,26	1,00
	Autres catégories	0,84	1,00	1,38	1,00
	Total	0,73	1,00	1,34	1,00

Pour les 58,6% des ménages ayant accès au foncier agricole, on trouve que la superficie agricole moyenne est de presque 2,5 ha avec des valeurs maximums et minimums respectivement de 3,85 ha dans la délégation de Oueslatia et 1,95 ha en possession des FN.

Le nombre moyen de parcelles est de 1,34 avec plus de 50% des propriétaires fonciers ne disposent que d'une seule parcelle.

4.2. Les indicateurs d'acquisition et d'occupation des parcelles

4.2.1. Les modes d'acquisition des parcelles

Dans l'ensemble, autour de 95% des ménages agricoles ont acquis leurs exploitations par héritage. Sur les 750 ménages enquêtés, 73 soit moins de 10% possèdent une deuxième parcelle ayant été, à 94% des cas, acquise par héritage.

L'achat et la location des parcelles sont des modes d'acquisition quasi-absents dans la zone d'intervention du projet IESS. Au total 18 parcelles ont été achetées ou en location dans la zone.

Tableau 33: Les taux de l'acquisition du foncier par héritage

		Parcelle 1		Parcelle 2	
		Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	54	100	12	100
	Hadjeb	64	95,5	16	100
	Haffouz	130	97,7	25	92,6
	Oueslatia	65	92,9	12	92,3
	Sbikha	79	95,2	8	80
	Total	392	96,3	73	93,6
Catégorie sociale	Familles N	85	96,6	19	95
	Familles RL	129	96,3	21	91,3
	Autres C	178	96,2	33	94,3
	Total	392	96,3	73	93,6

4.2.2. Les modes d'occupation des parcelles

L'olivier est une plantation dominante dans la zone d'intervention du projet IESS, elle occupe respectivement 96,6% et 78% des premières et deuxièmes parcelles.

Tableau 34: L'olivier: principale culture dans la zone d'intervention du projet

		Parcelle 1		Parcelle 2	
		Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	54	100,00	7	58,30
	Hadjeb	59	96,7	10	76,9
	Haffouz	128	97,7	24	92,3
	Oueslatia	56	91,8	6	54,5
	Sbikha	68	95,8	9	90,0
	Total	365	96,6	56	77,8
Catégorie sociale	Familles N	77	97,5	13	76,5
	Familles RL	116	94,3	16	76,2
	Autres C	172	97,7	27	79,4
	Total	365	96,6	56	77,8

Dans les exploitations mono-parcelles les céréales occupent 2,38% et l'amandier 1,1% des superficies. Les secondes parcelles sont occupées respectivement par l'amandier et les céréales à raison de 12,5% et 9,8%.

4.3. Les indicateurs de l'irrigation des cultures

L'irrigation des cultures et plantations arboricoles es quasi-absente dans la zone. En effet seulement une trentaine des ménages soit 8%, parmi 750 enquêtés, apportent des compléments d'irrigation à leurs oliviers et en second rang aux amandiers.

Tableau 35: Les plantations et cultures irriguées

		Irrigation olivier		Irrigation amandier	
		Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	0	0,00	0	0,00
	Hadjeb	8	10,8	3	4,8
	Haffouz	6	4,6	0	0,0
	Oueslatia	11	18,0	1	2,3
	Sbikha	8	10,1	0	0,0
	Total	33	8,1	4	1,3
Catégorie sociale	Familles N	1	1,0	0	0,0
	Familles RL	8	6,4	1	1,1
	Autres C	24	13,0	3	2,2

Les forages et les puits -dans leur quasi-totalité non appropriés par les irrigants- constituent les principales sources d'irrigation de l'olivier. Il s'agit d'irrigation d'appoint moyennant la location de citernes tractées à coût unitaire oscillant entre 30 et 50 dinars.

Tableau 36: Les sources d'irrigation

Délégation	Forages	Puits	Rivière / ruisseau	Étang / lac
El Ala	0	0	0	0
Hadjeb	6	0	0	0
Haffouz	5	1	0	0
Oueslatia	5	1	4	1
Sbikha	6	1	1	0
Total	22	3	5	1

Les quantités et la qualité de l'eau

En l'absence de sources d'eau d'irrigation en propriété, les quantités d'eau apportées restent insuffisantes étant donné qu'elles sont fonctions des moyens financiers des ménages irrigants. La qualité de l'eau achetée est jugée satisfaisante.

4.4. Les indicateurs de rendement des cultures et plantations végétales

Même s'il faut prendre avec précaution ces chiffres de rendements à cause des erreurs dues aux estimations des interviewés et à la diversité des déterminants de la productivité des cultures comme la variété et l'âge des plantations et l'intensification des systèmes de cultures, on constate que les résultats de nos enquêtes conservent certaines logiques.

D'abord les rendements moyens sont relativement élevés et satisfaisants dans les délégations de Hadjeb et Oueslatia dans lesquelles se trouvent plus de 75% des irrigants et ensuite les productivités évoluent en croissance en fonction de la disposition des moyens financiers et humains des ménages : les rendements les plus faibles sont réalisés par FN et ensuite les FRL.

Tableau 37: Les rendements moyens des cultures en kg/ha

		Olivier	Amandier	Céréales	Fourrage
Délégation	El Ala	424,3	22,5	.	.
	Hadjeb	3115,4	525,0	.	.
	Haffouz	511,6	.	.	.
	Oueslatia	2978,2	.	850,0	159,0
	Sbikha	878,6	.	.	.
	Total	1366,9	273,8	850,0	159,0
Catégorie sociale	Familles N	305,1	25,0	.	.
	Familles RL	630,2	35,0	700,0	168,0
	Autres C	2138,6	1000,0	1000,0	150,0

4.5. Les indicateurs de l'élevage

Les éleveurs des animaux de tous types ovins, caprins, caprins et petits élevages représentent 44,5% des ménages enquêtés. Les taux les plus élevés sont enregistrés dans la délégation d'Oueslatia et chez les ménages les plus aisés autres que les FN et les FRL. Par rapport aux délégations, Hadjeb contient le plus faible taux des éleveurs (38%) et les FN qui pratiquent au moins un type quelconque d'élevage de bétails sont au nombre de 56 soit 28% des ménages de cette catégorie sociale.

Tableau 38: Possession de Bétail par délégation et par catégorie sociale

		Non		Oui		Total valide	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	73	57,00	55	43,00	128	100,00
	Hadjeb	84	61,8	52	38,2	136	100,0
	Haffouz	113	53,8	97	46,2	210	100,0
	Oueslatia	58	47,2	65	52,8	123	100,0
	Sbikha	87	57,6	64	42,4	151	100,0
	Total	415	55,5	333	44,5	748	100,0
Catégorie sociale	Familles N	144	72,0	56	28,0	200	100,0
	Familles RL	131	53,7	113	46,3	244	100,0
	Autres C	140	46,1	164	53,9	304	100,0

Les éleveurs des ovins (51,4%) et des caprins (17,7%) représentent ensemble presque 70% des éleveurs e la zone d'intervention du projet. Aussi bien dans les délégations que chez les catégories sociales, les taux des éleveurs ovins et caprins sont proches de la moyenne générale de la zone. Les tailles moyennes du cheptel sont de 8 brebis et 4 chèvres.

L'eau potable des ménages ou amenée par citernes tractées constitue la source principale (98%) de l'abreuvement du cheptel.

Les éleveurs de vaches à lait et/ou à viande sont au nombre de 26 (5,3%). Ils sont majoritairement actifs dans la délégation de Sbikha. La taille moyenne du cheptel est de 2 vaches.

Tableau 39: Possession de bétail par type d'élevage

		Vaches		Brebis		Chèvres		Petit Elevage	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	5	6,02	52	51,49	21	23,33	6	6,98
	Hadjeb	0	0,0	49	50,0	10	11,0	3	3,4
	Haffouz	4	3,1	84	54,2	15	11,5	15	11,0
	Oueslatia	4	4,8	55	56,7	14	16,3	15	17,0
	Sbikha	13	12,3	52	44,4	30	27,0	8	7,8
	Total	26	5,3	292	51,4	90	17,7	47	9,4
Catégorie sociale	Familles N	1	0,9	50	37,3	12	10,1	6	5,2
	Familles RL	10	6,1	102	53,1	42	24,3	15	9,0
	Autres C	15	7,1	140	57,9	36	16,6	26	11,9

5. LA DIMENSION DES SERVICES FINANCIERS

5.1. Le taux de participation à des programmes de formation en littérature financière

Moins du cinquième de la population ont participé à une formation ou à une campagne de sensibilisation sur les intérêts de recourir au financement externe de leurs différentes activités économiques de consommation ou de production.

Tableau 40: La participation à des programmes de formation en littérature financière

		Non		Oui		Total valide	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	98	76,56	30	23,44	128	100,0
	Hadjeb	115	83,9	22	16,1	137	100,0
	Haffouz	157	74,8	53	25,2	210	100,0
	Oueslatia	114	92,7	9	7,3	123	100,0
	Sbikha	126	83,4	25	16,6	151	100,0
	Total	610	81,4	139	18,6	749	100,0
Catégorie sociale	Familles N	175	87,5	25	12,5	200	100,0
	Familles RL	198	81,5	45	18,5	243	100,0
	Autres C	237	77,5	69	22,5	306	100,0

Les taux les plus élevés sont réalisés dans les délégations voisines de Haffouz et d'El Ala et le taux le plus faible soit 7.3% a été constaté dans la délégation d'Ouesslatia, peut-être à cause de son éloignement du Chef-lieu du gouvernorat et de son relief typiquement plus accidenté notamment dans le secteur Oued Gsab – objet de l'enquête ménages.

Il est aussi remarquablement logique de voir le taux de participation à des programmes financiers évoluer contrairement au degré de pauvreté des ménages. En effet, ni les chefs de ménages des FN et ni leurs membres seraient capables d'hypothéquer certains biens et de rembourser leurs dettes.

5.2. La connaissance des services financiers

Autour de 80% des ménages enquêtés déclarent connaître qu'ils existent les principaux fournisseurs de services financiers. Les institutions de micro-crédits représentées principalement par ENDA et Tayssir sont connues (40,4%) et présentes dans la zone d'intervention du projet IESS. Si dans la majorité des délégations les taux sont proches, Ouesslatia se distingue par le pourcentage le plus faible.

Les 40% restant des déclarations des ménages reconnaissant l'existence des services financiers dans les délégations, se répartissent également entre les banques (BNA, autres) et la Poste.

Les déclarations par délégation et par catégorie sociale sont assez homogènes en affectant des pondérations très proches à leurs connaissances qu'ils existent des banques et des Postes dans leur environnement local.

Tableau 41: L'existence des services financiers

		Crédit Inst Micro		Crédit BNA, BTS, Autres banques		Epargnes postales	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	50	46,73	21	19,63	21	19,63
	Hadjeb	45	40,5	18	16,2	17	15,3
	Haffouz	82	46,6	40	22,7	35	19,9
	Ouesslatia	28	28,6	19	19,4	19	19,4
	Sbikha	44	35,5	29	23,6	26	21,0
	Total	249	40,4	127	20,7	118	19,2
Catégorie sociale	Familles N	56	34,4	32	19,6	32	19,6
	Familles RL	87	42,4	43	21,0	41	20,0
	Autres C	106	42,7	52	21,1	45	18,1

5.3. L'accès aux services financiers

Seulement 16 enquêtés parmi 750 ménages soit à peine 2% ont déclaré qu'ils bénéficient des services financiers bancaires. Aucun ménage parmi la population des enquêtés ne possède un livret postal d'épargne. Comme il a été indiqué plus haut, le recours aux institutions de micro-finance a intéressé dans l'ensemble 30% des ménages. Les ménages des délégations de Haffouz et d'El Ala et ceux autres que les FN et FRL ont réalisé les taux d'accès les plus élevés aux services financiers. Il est à préciser que l'accès limité aux services financiers bancaires est très contraignant pour la population cible, puisqu'il signifie un recours de cette population à des sources de financement plus chères en l'occurrence des microcrédits et des crédits fournisseurs. Ces derniers ne constituent pas un service financier proprement dit, mais plutôt un moyen de contourner les difficultés de l'accès au financement au détriment d'un approvisionnement à des conditions de prix acceptables.

Tableau 42: Accès aux services financiers

		Crédit Inst. Microfinance		Crédit BNA, BTS, Autres banques		Epargnes postales	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	38	35,51	2	1,87	0	0,00
	Hadjeb	29	26,1	1	0,9	0	0,0
	Haffouz	72	40,9	7	4,0	0	0,0
	Oueslatia	19	19,4	1	1,0	0	0,0
	Sbikha	28	22,6	5	4,1	0	0,0
	Total	186	30,2	16	2,6	0	0,0
Catégorie sociale	Familles N	36	22,1	0	0,0	0	0,0
	Familles RL	61	29,8	3	1,5	0	0,0
	Autres C	89	35,9	13	5,3	0	0,0

5.4. L'utilisation courante du service financier

Au total, 164 ménages soit 26,6% des enquêtés ont déclaré qu'ils utilisent couramment le service financier. Les taux les plus élevés sont réalisés par les ménages des délégations de Haffouz et d'El Ala et ceux autres que les FN et FRL

Tableau 43: L'utilisation courante du service financier

		Non		Oui		Total valide	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	72	67,29	35	32,71	107	100,00
	Hadjeb	92	82,9	19	17,1	111	100,0
	Haffouz	110	62,5	66	37,5	176	100,0
	Oueslatia	83	84,7	15	15,3	98	100,0
	Sbikha	95	76,6	29	23,4	124	100,0
	Total	452	73,4	164	26,6	616	100,0
Catégorie sociale	Familles N	132	81,0	31	19,0	163	100,0
	Familles RL	152	74,1	53	25,9	205	100,0
	Autres C	168	67,7	80	32,3	248	100,0

5.5. Les sources de financement

Les institutions de micro-finance constituent de loin (94%) les financeurs des activités économiques dans la zone du projet. Cet indicateur témoigne de la vulnérabilité économique voire de la précarité des ménages. Sur l'ensemble des 750 ménages enquêtés seulement 13 ont recouru aux crédits bancaires.

Tableau 44: Les sources de financement

		Banque / institution financière		Institution de micro-finance		Autres micro-financement	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	2	4,76	40	95,24	0	0,00
	Hadjeb	1	2,9	26	74,3	8	22,9
	Haffouz	4	5,1	75	94,9	0	0,0
	Oueslatia	1	5,0	19	95,0	0	0,0
	Sbikha	5	14,3	25	71,4	5	11,4
	Total	13	6,2	185	87,7	13	6,2
Catégorie sociale	Familles N	0	0,0	36	92,3	3	7,7
	Familles RL	3	4,4	59	86,8	6	8,8
	Autres C	10	9,6	90	86,5	4	3,9

5.6. Les activités financées

Par rapport aux biens de production, les microcrédits ou crédits sont utilisés à raisons de 8.6% dans l'acquisition d'actifs productifs (quelques têtes ovines, petits élevages, etc.), 6.8% pour l'achat des intrants agricoles et 0.5% dans l'amélioration de la capacité de production de l'exploitation agricole (étable, petit hangar, etc.).

Quels que soient le secteur ou la délégation, les familles nécessiteuses seraient les moins intéressées par les services financiers en général.

Tableau 46: L'utilisation du service financier dans l'acquisition des biens de production

		Acheter des intrants		Investir dans l'entreprise		Actifs productifs	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	11	10,28	1	0,93	6	5,61
	Hadjeb	2	1,8	1	0,9	11	9,9
	Haffouz	11	6,3	1	0,6	15	8,5
	Oueslatia	9	9,2	0	0,0	11	11,2
	Sbikha	9	7,3	0	0,0	10	8,1
	Total	42	6,8	3	0,5	53	8,6
Catégorie sociale	Familles N	2	1,2	0	0,0	6	3,7
	Familles RL	16	7,8	0	0,0	17	8,3
	Autres C	24	9,7	3	1,2	30	12,1

Par rapport aux biens de consommation, les microcrédits sont utilisés par ordre décroissant dans les postes de consommation suivants :

- Maison et propriété : 10,4%
- Consommation quotidienne : 5,2%
- Education des enfants : 5%
- Frais de santé : 1,9%
- Remboursement de la dette : 1,6%

Tableau 47: L'utilisation du service financier dans l'acquisition des biens de consommation (en %)

		Consommation quotidienne	Education	Frais de santé	Maison et propriété	Remboursement
Délégation	El Ala	7,48	4,67	2,8	18,69	0
	Hadjeb	5,4	3,6	2,7	7,2	0
	Haffouz	6,3	10,2	2,3	14,8	2,3
	Oueslatia	2	1	2	0	3,1
	Sbikha	4	2,4	0	8,1	2,4
	Total	5,2	5	1,9	10,4	1,6
Catégorie S.	Familles N	3,1	4,3	2,5	9,2	1,2
	Familles RL	5,9	4,9	2,9	8,3	1
	Autres C	6	5,6	0,8	12,9	2,4

6. LA DIMENSION NUTRITION ET HYGIENE

6.1. Le taux de participation à une activité en relation avec l'amélioration de la nutrition

Le nombre des personnes enquêtées ayant déclaré qu'un membre de leurs ménages a participé à une activité quelconque en relation avec la nutrition est 20 soit autour de 2.5% du nombre total des ménages enquêtés. Ils sont concentrés dans les délégations de Hadjeb et Oueslatia et dans la catégorie sociale des FN. Il s'agit le plus souvent de participations dans les campagnes d'aides sociales dont l'existence de dons alimentaires ; l'UTSS est le principal coordinateur de ce type d'activités.

Tableau 48: Participation à une activité conçue pour aider à améliorer la nutrition

		Non		Oui		Total valide	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	126	98,40	2	1,60	128	100,00
	Hadjeb	127	92,7	10	7,3	137	100,0
	Haffouz	210	100,0	0	0,0	210	100,0
	Oueslatia	116	94,3	7	5,7	123	100,0
	Sbikha	150	99,3	1	0,7	151	100,0
	Total	729	97,3	20	2,7	749	100,0
Catégorie sociale	Familles N	187	93,5	13	6,5	200	100,0
	Familles RL	238	97,9	5	2,1	243	100,0
	Autres C	304	99,3	2	0,7	306	100,0

6.2. Les indicateurs de l'eau et l'hygiène

La fréquence moyenne de nettoyage des réservoirs d'eau potable chaque fois qu'ils sont utilisés est de l'ordre de 80,5%. Les fréquences les plus faibles sont constatées dans la délégation d'El Ala et chez les FN.

En lui ajoutant les fréquences moyennes de nettoyage des réservoirs chaque semaine et chaque mois, nous relevons que 87,7% des ménages accordent une importance à la nécessité d'utiliser une eau potable propre et non contaminée.

Tableau 49: Fréquence de nettoyage des réservoirs d'eau potable (en %)

		Chaque fois utilisée	Au (-) 1 fois par semaine	Au (-) 1 fois par mois	Au (-) 1 fois par an	Je ne sais pas	Jamais	Effectif Valide
Délégation	El Ala	72,66	7,03	7,03	1,56	4,69	7,03	128
	Hadjeb	81,9	2,9	3,8	1,0	3,8	6,7	105
	Haffouz	83,3	3,3	3,3	0,0	5,7	4,3	210
	Oueslatia	82,2	3,3	2,2	2,2	1,1	8,9	90
	Sbikha	81,3	1,4	1,4	0,7	6,9	8,3	144
	Total	80,5	3,5	3,5	0,9	4,9	6,6	677
Catégorie sociale	Familles N	75,4	5,0	5,0	0,0	7,3	7,3	179
	Familles RL	79,8	4,1	4,1	1,4	4,1	6,4	218
	Autres C	84,3	2,1	2,1	1,1	3,9	6,4	280

La quasi majorité des ménages enquêtés (81%) déclarent n'ayant jamais utilisé pour boire des eaux provenant de sources dangereuses alors qu'autour de 7% ont recouru parfois à l'utilisation de source d'eau dangereuse pour boire. Force est de constater que plus de 12% des ménages de la zone d'intervention utilisent pour boire des eaux non propres et donc non potables. Toutefois ce taux atteint plus de 16% dans la délégation de Hadjeb et chez les familles nécessiteuses. Cet indicateur montre qu'il existe une relation positive entre la pauvreté et l'accès à des eaux potables propres.

Tableau 50: Utilisation de source d'eau dangereuse pour boire

		Oui (%)	Non (%)	Parfois (%)	Effectif valide
Délégation	El Ala	13,28	77,34	9,38	128
	Hadjeb	16,1	76,6	7,3	137
	Haffouz	9,0	83,3	7,6	210
	Oueslatia	13,0	79,7	7,3	123
	Sbikha	11,3	86,0	2,7	150
	Total	12,2	81,0	6,8	748
Catégorie sociale	Familles N	16,6	78,4	5,0	199
	Familles RL	12,3	79,0	8,6	243
	Autres C	9,2	84,3	6,5	306

Seulement 19% des ménages ont accès à une quantité d'eau suffisante pour leurs besoins ménagers et 26% accèdent à des quantités moindres. Mais plus de la moitié des ménages enquêtés déclarent

connaître des difficultés pour acquérir des quantités d'eau suffisante pour les besoins des ménages dont 24,4% souffrent de déficit important dans leurs approvisionnements des eaux propres.

Il est remarquable que la délégation de Haffouz connaisse la carence la plus élevée dans cette catégorie d'eau et ce à l'encontre de Sbikha réalisant les meilleurs taux relatifs à l'approvisionnement en eau.

Tableau 51: Collecte d'une quantité d'eau suffisante pour les besoins du ménage (en %)

		Oui, toujours	Oui, presque	Parfois seulement	Pas du tout	Je ne sais pas	Effectif valide
Délégation	El Ala	8,59	45,31	17,19	23,44	5,47	128
	Hadjeb	24,1	13,1	37,2	19,0	6,6	137
	Haffouz	4,3	26,2	32,9	33,3	3,3	210
	Oueslatia	42,3	9,8	21,1	24,4	2,4	123
	Sbikha	25,2	34,4	19,2	17,9	3,3	151
	Total	19,1	26,0	26,3	24,4	4,1	749
Catégorie sociale	FN	12,6	21,6	30,2	26,6	9,0	199
	FRL	22,1	28,3	22,1	25,4	2,0	244
	Autres catégories	20,9	27,1	27,1	22,2	2,6	306

Par rapport aux catégories sociales, il est normal que les FM soient les plus exposées aux difficultés d'approvisionnement en eau. Elles sont généralement des vieux et vieilles manquant des ressources économiques et humaines.

L'analyse des données montre que la conscience de la nécessité de laver ses mains avant de nourrir son enfant est très élevée puisque seulement 1,9% voient qu'il n'est pas nécessaire d'accorder une attention particulière à cette hygiène de vie des enfants.

Tableau 52: Lavez les mains avant de nourrir son enfant (en %)

		Pas bon	Bon	Je ne sais pas	Effectif valide
Délégation	El Ala	0,78	88,28	10,94	128
	Hadjeb	4,4	87,6	8,0	137
	Haffouz	0,5	87,6	12,0	209
	Oueslatia	1,6	91,1	7,3	123
	Sbikha	2,6	88,1	9,3	151
	Total	1,9	88,4	9,8	748
Catégorie sociale	FN	1,0	81,4	17,6	199
	FRL	3,3	90,1	6,6	243
	Autres C.	1,3	91,5	7,2	306

Les conséquences de ne pas laver les mains sur les enfants sont perçues différemment par les ménages. En effet plus de 48% des ménages jugent qu'il est probable que l'enfant peut tomber malade à cause de ce comportement alors que 38% trouvent que cette probabilité reste faible. Les taux les

plus élevés des réponses favorables à l'hygiène des mains sont réalisés respectivement dans les délégations de Hadjeb (69,3%) et Oueslatia (67,5%).

Tableau 53: Probabilité que votre enfant tombe malade si vous ne lavez pas vos mains (en %)

		Peu probable	Probable	Je ne sais pas	Effectif valide
Délégation	El Ala	51,56	36,72	11,72	128
	Hadjeb	18,2	69,3	12,4	137
	Haffouz	45,7	37,6	16,7	210
	Oueslatia	25,2	67,5	7,3	123
	Sbikha	45,0	39,7	15,2	151
	Total	38,2	48,6	13,2	749
Catégorie sociale	FN	28,1	48,7	23,1	199
	FRL	41,8	48,4	9,8	244
	Autres C.	41,8	48,7	9,5	306

6.3. Les indicateurs de la sécurité alimentaire, l'hygiène et la préparation

L'analyse de l'indicateur de lavage des mains avant manipulation alimentaire montre que 83,4% manipulateurs des aliments – les femmes essentiellement- lavent toujours leurs mains et 9,4% en lavent la plus part du temps. Ensemble, ces taux montrent que 93% des femmes accordent de l'importance à l'hygiène des produits alimentaires.

Tableau 54: Lavage des mains avant manipulation alimentaire (en %)

		Jamais	Rarement	Parfois	La plupart du temps	Toujours	Effectif valide
Délégation	El Ala	0,00	3,91	6,25	10,94	78,91	128
	Hadjeb	2,2	1,5	1,5	6,6	88,2	136
	Haffouz	0,5	1,9	4,3	7,1	86,2	210
	Oueslatia	1,6	4,1	4,9	9,8	79,7	123
	Sbikha	0,7	2,0	2,0	13,2	82,1	151
	Total	0,9	2,5	3,7	9,4	83,4	748
Catégorie sociale	FN	1,0	4,0	5,0	14,6	75,4	199
	FRL	0,8	2,1	2,9	9,1	85,2	243
	Autres C.	1,0	2,0	3,6	6,2	87,3	306

La lecture du tableau suivant montre que 64,4% et 13% des enquêtés déclarent respectivement qu'ils vérifient toujours et la plus part du temps la date de péremption des ingrédients avant de les utiliser dans la préparation des aliments. Les familles nécessiteuses constituées généralement de vieilles et de vieux analphabètes trouvent des difficultés de vision et de lecture des dates et ainsi presque 20% des

ménages ne vérifient jamais la validité des dates de consommation des aliments et 8,5% n'accordent que rarement de l'importance à la vérification des dates de péremption des ingrédients.

Tableau 55: Vérification date péremption des ingrédients avant de les utiliser dans la préparation des aliments (%)

		Jamais	Rarement	Parfois	La plupart du temps	Toujours	Effectif valide
Catégorie sociale	FN	19,6	8,5	8,0	17,1	46,7	199
	FRL	5,3	5,3	6,6	12,7	70,1	244
	Autres C.	7,2	4,6	7,2	10,5	70,6	306
	Total	9,9	5,9	7,2	13,0	64,1	749

Le taux moyen des ménages qui consomment parfois des aliments après leurs dates d'expiration est relativement élevé (22,1%). Plus de 40% des familles nécessiteuses n'accordent pas d'importance particulière à la date d'expiration des aliments.

Tableau 56: Utilisation des aliments après leurs dates d'expiration (en %)

		Jamais	Parfois	Toujours	Effectif valide
Catégorie sociale	FN	59,8	35,7	4,5	199
	FRL	78,2	18,9	2,9	243
	Autres C.	81,7	15,7	2,6	306
	Total	74,7	22,1	3,2	748

Les ménages qui sont, parfois ou toujours, habitués à manger des restes qui ne sont pas correctement stockés représentent respectivement 17,2 et 8,1% de la population des enquêtés. Ces taux semblent être très élevés surtout lorsque l'on considère les pourcentages enregistrés par les FN.

Tableau 57: Les pourcentages des habitués à manger des restes qui ne sont pas correctement stockés

		Jamais	Parfois	Toujours	Effectif valide
Catégorie sociale	FN	62,3%	22,6%	15,1%	199
	FRL	78,3%	16,4%	5,3%	244
	Autres C.	79,7%	14,4%	5,9%	306
	Total	74,6%	17,2%	8,1%	749

Le taux moyen des ménages reconnaissant la nécessité de tenir compte des conditions hygiéniques des aliments est de 83%. Ce taux oscille entre 81% et 87,9%. Si on ne considère pas le taux moyen des répondants « je ne sais pas » qui est de 13%, on constate que la quasi-totalité des ménages accorde de l'importance à la nécessité de l'hygiène des aliments.

Tableau 58: Les degrés de conscience de la nécessité de tenir compte des conditions hygiéniques des aliments

	Vrai	Faux	Je ne sais pas
Les aliments bien cuits sont exempts de microbes qui causent des maladies d'origine alimentaire	81,0%	0,9%	18,0%
Laver les fruits et légumes sous l'eau courante et les peler suffit à rendre ces aliments sans danger pour la consommation	82,6%	1,5%	15,9%
Par exemple, certains aliments peuvent nécessiter d'être placés dans une zone à climat contrôlé, d'autres aliments doivent être couverts et protégés contre les	82,9%	1,1%	16,0%
Les aliments impropres à la consommation présentent toujours des changements de couleur, de goût et / ou d'odeur	80,6%	5,2%	14,2%
Couvrez-vous vos aliments et les protégez-vous ?	87,9%	10,9%	1,2%
Moyenne	83%	4%	13%

6.4. Pourcentage de ménages ayant des attitudes et des pratiques améliorées en matière de nutrition (KAP)

Selon la définition de la guideline de l'enquête COI, cet indicateur mesure du changement dans les comportements ciblés qui ont des effets négatifs sur la nutrition, tel que déterminé par une analyse de la situation nutritionnelle. Il s'agit notamment de l'amélioration de l'assainissement et de l'hygiène de l'eau, de l'amélioration des pratiques d'alimentation des enfants, de la consommation de micronutriments, de la sécurité alimentaire et de la culture. Le questionnaire qui a été utilisé dans l'enquête de la situation de référence comporte 2 composantes qui peuvent servir pour le calcul de cet indicateur, à savoir : A. eau et hygiène et B. Sécurité, hygiène et préparation alimentaire. La première composante comprend 5 questions sur des pratiques relatives l'hygiène alors que la deuxième composante est constituée de 8 questions sur la sécurité alimentaires. Un enquêté est considéré comme répondant aux critères de chaque composante s'il fournit une bonne réponse sur au moins 60% des questions relatives à chaque composante. Il est considéré comme avoir atteint les exigences pour une meilleure nutrition KAP s'il obtient un score moyen de plus de 60% sur les 2 composantes.

L'indicateur Ci 1.2.9 utilisé pour mesurer le changement dans ces comportement ciblé est constitué par une estimation du nombre total de personnes qui ont atteint les exigences KAP dans la population constituée par le nombre des ménages cibles pour un appui en nutrition. Ce nombre est calculé par extrapolation de données obtenues sur l'échantillon des ménages bénéficiaires (qui ont participé à toute activité soutenue par le projet conçue pour aider à améliorer la nutrition) sur la population totale des ménages ciblés.

Les données de l'enquête effectuée sur un échantillon de 750 ménages dans la zone d'intervention du projet ont permis de révéler que 20 ménages ont déclaré avoir bénéficié d'une activité l'amélioration de la nutrition.

Le tableau suivant résume les résultats de l'estimation de l'indicateur 1.2.9 sur cet échantillon, ainsi que l'extrapolation de ces résultats sur la population ciblée.

Tableau 59: Estimation du nombre de ménages qui ont atteint les exigences pour une meilleure nutrition KAP

Nombre total des ménages	750	16800
Nombre total des ménages qui ont participé à une activité soutenue par un projet conçue pour aider à améliorer la nutrition	20	448
Nombre total des ménages qui ont un score CAP >60%	15	336
% des ménages qui ont un score CAP> 60% Ci 1.2.9	75%	75%

7. DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

7.1. Participation à des formations sur le changement climatique

Aucune personne membre des ménages enquêtés dans les dix secteurs n'a participé à des formations sur le changement climatique, les pratiques environnementales et l'application des connaissances en relation avec ces thématiques.

Tableau 60: Pourcentages des personnes qui ont reçu des formations sur le changement climatique, les pratiques environnementales durables et application des connaissances

		Effectif Valide	Formation Changement climatique	Formation pratiques envi.	Application connaissances
			%	%	%
Délégation	El Ala	129	0,0	0,0	0,0
	Hadjeb	137	0,0	0,0	0,0
	Haffouz	210	0,0	0,0	0,0
	Oueslatia	123	0,0	0,0	0,0
	Sbikha	151	0,0	0,0	0,0
	Total	750	0,0	0,0	0,0
Catégorie sociale	Familles N	200	0,0	0,0	0,0
	Familles RL	244	0,0	0,0	0,0
	Autres C	306	0,0	0,0	0,0

7.2. Le niveau de conscience des enquêtés envers la problématique des CC

Le niveau de conscience des enquêtés envers la problématique des changements climatiques (Elévation de la température, risques de sécheresse et d'inondation, etc.) et la nécessité de mettre en œuvre des techniques et pratiques pour atténuer leurs effets, est très bas voire nul; seulement 9 personnes parmi 696 enquêtés.

Tableau 61: Personnes qui estiment que les techniques ou pratiques pour la gestion des risques climatiques sont utiles ou efficaces

		Oui		Non	
		Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	0	0,0	129	100,0
	Hadjeb	2	1,6	121	98,4
	Haffouz	0	0,0	210	100,0
	Oueslatia	6	6,0	94	94,0
	Sbikha	1	0,7	142	99,3
	Total	9	1,3	696	98,7
Catégorie sociale	Familles N	1	0,5	184	99,5
	Familles RL	3	1,3	225	98,7
	Autres C	5	1,7	287	98,3

7.3. Adoption des techniques pour la gestion des risques climatiques et environnementales

Notre enquête a montré que le pourcentage des personnes qui ont adopté des techniques ou pratiques pour la gestion des risques climatiques et environnementales est nul.

Tableau 62: Taux d'adoption des techniques ou pratiques pour la gestion des risques climatiques et environnementales

		Effectif Valide	Pratiques changement climatique	Pratiques environnementales
			%	%
Délégation	El Ala	129	0,00	0,00
	Hadjeb	137	0,0	0,0
	Haffouz	210	0,0	0,0
	Oueslatia	123	0,0	0,0
	Sbikha	151	0,0	0,0
	Total	750	0,0	0,0
Catégorie sociale	Familles N	200	0,0	0,0
	Familles RL	244	0,0	0,0
	Autres C	306	0,0	0,0

7.4. Utilité des techniques ou pratiques environnementales durables

L'analyse des données de l'enquête ménages montre que la précarité de la quasi-majorité des personnes enquêtées explique le phénomène de désintérêt envers la problématique du changement climatique et la nécessité de la gestion efficaces des ressources. Les ménages, en situation de pauvreté remarquable, se soucient de leur quotidien et leur avenir de court terme. Ils cherchent à garantir les besoins de nécessité à leurs familles (l'alimentation, la santé et le logement).

Les réponses classées par rapport au degré de vulnérabilité des secteurs administratifs ne permettent pas d'apporter des jugements objectifs sur la perception du phénomène du changement climatique.

Tableau 63: Personnes qui pensent que les techniques ou pratiques environnementales durables sont utiles et efficaces

Degré de vulnérabilité	Secteur	Délégation	Oui		Non	
			Effectif	%	Effectif	%
Forte	Choggafia	Sbikha	0	0,0	99	100,0
	Chorfa	Sbikha	1	2,2	44	97,8
	Maarouf	Oueslatia	3	5,3	54	94,7
	Oued Gsab	Oueslatia	3	6,8	41	93,2
Moyenne	Chrichira	Haffouz	0	0,0	98	100,0
	M'said	El Ala	0	0,0	71	100,0
	Rhima	Hadjeb	0	0,0	67	100,0
Faible	Houfia	Haffouz	0	0,0	112	100,0
	Messiouta Naggez	El Ala	0	0,0	58	100,0
	Sarja	Hadjeb	3	5,2	55	94,8
Total			10	1,4%	699	98,6

7.5. Nombre d'heures consacrées au ramassage du bois et à la collecte de l'eau

Le ramassage du bois et la collecte de l'eau quotidiens constituent une charge lourde notamment pour les femmes déjà largement occupées dans les travaux ménagers et de l'exploitation agricole. Autour de la moitié des ménages enquêtés doivent consacrer plus de 5 heures par journée à ces activités.

Tableau 64: Nombre d'heures consacrées au ramassage du bois et à la collecte de l'eau

		Nombre d'heure pour ramasser du bois		Nombre d'heure pour collecter l'eau	
		Moyenne	N valide	Moyenne	N valide
Délégation	El Ala	2,5	74	3,0	75
	Hadjeb	2,5	60	2,1	68
	Haffouz	2,4	106	2,9	139
	Oueslatia	2,9	57	2,5	73
	Sbikha	2,2	56	2,5	84
	Total	2,5	353	2,6	439
Catégorie sociale	Familles N	2,5	98	2,6	113
	Familles RL	2,6	122	2,7	145
	Autres C	2,4	133	2,6	181
	Total	2,5	353	2,6	439

8. DIMENSION PARTICIPATION ET AUTONOMISATION

8.1. Composition et influence du groupe

Le pourcentage des ménages membres des organisations de production végétale et d'élevage est autour de 4% de la population des enquêtés. Ils sont concentrés essentiellement dans la délégation d'El Ala. Avec 25 ménages parmi 31 soit plus de 80% des membres, les FN et les FRL sont les plus représentées dans ces organisations de production. L'adhésion à ces organisations même informelles, représente un moyen pour bénéficier des bienfaits de la solidarité et de la coopération sociale.

Tableau 65: Pourcentage des ménages membres des OPA et de gestion des RN

		Production végétale		Elevage		Foresterie		Utilisation de l'eau	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	11	8,53	2	1,55	1	0,78	53	41,09
	Hadjeb	2	1,5	0	0,0	0	0,0	88	64,2
	Haffouz	3	1,4	4	1,9	2	1,0	94	44,8
	Oueslatia	0	0,0	3	2,4	1	0,8	58	47,2
	Sbikha	3	2,0	3	2,0	0	0,0	86	57,0
	Total	19	2,5	12	1,6	4	0,5	379	50,5
Catégorie sociale	Familles N	7	3,5	4	2,0	2	1,0	93	46,5
	Familles RL	8	3,3	6	2,5	2	0,8	115	47,1
	Autres C	4	1,3	2	0,7	0	0,0	171	55,9

Le taux d'adhésion ou d'appartenance à un GDA de l'eau potable est autour de 50%. Partout dans tous les secteurs objets des enquêtes ménages, il existe des GDAs d'adduction de l'eau potable (AEP). Les pourcentages des membres de ces organisations oscillent entre 64,2% dans la délégation de Hadjeb à 41% dans la délégation d'El Ala. Ces taux restent très élevés et reflètent les difficultés de collecte de l'eau potable (éloignement, tours, coûts, temps, etc.) que doivent faire face la quasi majorité des ménages.

Tableau 66: Pourcentage des ménages membres des groupes communautaires

		Groupes de services financiers		Transformation		Commerce/Accès au marché	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	Hadjeb	1	0,7	0	0,0	0	0,0
	Haffouz	4	1,9	1	0,5	3	1,4
	Oueslatia	8	6,5	1	0,8	1	0,8
	Sbikha	2	1,3	0	0,0	0	0,0
	Total	15	2,0	2	0,3	4	0,5
Catégorie sociale	Familles N	3	1,5	2	1,0	2	1,0
	Familles RL	2	0,8	0	0,0	1	0,4
	Autres C	10	3,3	0	0,0	1	0,3

Sur l'ensemble des ménages enquêtés, seulement une vingtaine de personnes (2,8%) sont membres de groupes communautaires très souvent informels. Il s'agit de petites associations² de services financiers. Tableau 67: Pouvoir d'influencer sur les décisions dans l'organisation

		Pas du tout		Petite et moyenne étendues		Grande étendue	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	9	37,50	13	54,17	2	8,33
	Hadjeb	0	0,0	8	57,1	6	42,9
	Haffouz	14	37,8	23	62,2	0	0,0
	Oueslatia	0	0,0	4	40,0	6	60,0
	Sbikha	8	27,6	15	51,7	6	20,7
	Total	31	27,2	63	55,3	20	17,5
Catégorie sociale	Familles N	10	52,6	6	31,6	3	15,8
	Familles RL	7	25,9	16	59,3	4	14,8
	Autres C	14	20,6	41	60,3	13	19,1

Les réponses collectées sont tachées de plusieurs confusions relatives à la fois aux spécificités des interviewés (âge, position dans l'organisation, etc.) et aux enquêteurs en ne précisant pas par exemple le type de l'organisation.

Dans ces zones caractérisées par un degré de pauvreté élevé, les ménages sont souvent dépourvus de pouvoir d'influence sur leurs organisations et sur les autorités locales.

8.2. Autonomie dans la prise de décision

Le degré d'autonomie des chefs de ménages dans l'utilisation du revenu

A la question comment utiliser les revenus générés par les activités agricoles et non agricoles, les réponses des hommes sont comme suit :

- Utilisation dictée par la nécessité (77%): les revenus étant insuffisants, plus des trois quarts des ménages dépensent leurs revenus dans la satisfaction des besoins de nécessité. Les pourcentages des ménages courant à satisfaire les besoins vitaux des familles oscillent entre presque 85% dans la délégation de Hadjeb et 71% à Haffouz. Par rapport aux catégories sociales, il est non impressionnant de trouver les FN – les plus pauvres- dépensant 90% de leurs « pensions » dans l'alimentation.
- Utilisation libre pour son bien et celui du ménage (~20%): cette catégorie de ménages est représentée par les familles les plus aisées. Les taux sont inversés par rapport aux ménages relativement pauvres. Ils remontent à 11% à dans la délégation de Hadjeb et 26% dans la délégation de Haffouz.

² Des groupes de 5 à 10 jeunes femmes et jeunes filles ou des hommes journaliers s'entendent sur l'engagement de chacun de mettre à côté mensuellement une somme de 50 à 100 dinars pendant un nombre de mois multiple du nombre des personnes adhérentes. Chacun des membres du groupe bénéficie dans une seule fois de la somme totale collectée pendant un mois. Une échelle de priorité souvent souple est établie à l'avance.

Tableau 68: Autonomie des hommes dans l'utilisation du revenu

		Utilisation dictée par la nécessité		Utilisation imposée par la conjointe ou un autre membre du ménage		Utilisation libre pour son bien et celui du ménage	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	92	71,32	6	4,65	31	24,03
	Hadjeb	115	84,6	6	4,4	15	11,0
	Haffouz	149	71,0	5	2,4	56	26,7
	Oueslatia	103	83,7	3	2,4	17	13,8
	Sbikha	117	78,5	3	2,0	29	19,5
	Total	576	77,1	23	3,1	148	19,8
Catégorie sociale	Familles N	180	90,0	5	2,5	15	7,5
	Familles RL	187	77,0	6	2,5	50	20,6
	Autres C	209	68,8	12	3,9	83	27,3

- Utilisation imposée par le conjoint ou un autre membre du ménage (3%): dans le sens de la nécessité de faire participer la conjointe et les membres du ménage dans la gestion des affaires du ménage, ce taux est considéré très faible et traduit le pouvoir paternel dans la prise de décision. A travers aussi bien les ménages et les catégories sociales, les différences entre les taux ne sont pas significatives et sont généralement proches.

Le degré d'autonomie des femmes « décideuses » dans l'utilisation du revenu

Les femmes « cheffes » de ménages sont d'abord des veuves puis des jeunes filles non mariées et enfin des divorcées. Elles vivent en général dans la précarité. Ainsi 86% des ménages consacrent leurs revenus à la satisfaction des besoins de première nécessité. Ce taux culmine à 92,6% dans la délégation d'Oueslatia et à 92% chez les FN.

Tableau 69: Autonomie des femmes dans l'utilisation du revenu

		Utilisation dictée par la nécessité		Utilisation imposée par le conjoint ou un autre membre du ménage		Utilisation libre pour son bien et celui du ménage	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Délégation	El Ala	19	79,20	1	4,20	4	16,70
	Hadjeb	40	90,9	1	2,3	3	6,8
	Haffouz	38	82,6	2	4,3	6	13,0
	Oueslatia	25	92,6	1	3,7	1	3,7
	Sbikha	24	82,8	2	6,9	3	10,3
	Total	146	85,9	7	4,1	17	10,0
Catégorie sociale	Familles N	79	91,9	2	2,3	5	5,8
	Familles RL	31	79,5	1	2,6	7	17,9
	Autres C	36	80,0	4	8,9	5	11,1

Le taux des femmes utilisant librement leurs revenus pour leurs biens et ceux des membres des ménages est de 10%, soit quelques femmes (1 à 5) par délégation.

Comme il a été expliqué plus haut, les indicateurs d'autonomie des ménages sont liés aux degrés de pauvreté des ménages.

8.3. Les indicateurs de sentiments des hommes et femmes chefs de ménages

Les taux des interviewés qui pensent qu'ils peuvent obtenir des résultats qui leurs sont importants sont de 62,6% et 50% respectivement pour l'ensemble des enquêtés et les femmes. Cet écart important est expliqué par le taux élevé des femmes qui sont fortement en désaccord avec ce propos 18,2% contre 8% des hommes.

Le taux des femmes qui seraient capables de surmonter avec succès de nombreux défis est de 46%, celui des hommes atteint plus de 58% soit 12 points de plus.

Tableau 70: Les taux exprimant les sentiments des interviewés

	Fortement en désaccord		En désaccord		Ni d'accord ni en désaccord		D'accord		Fortement d'accord	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
En général, je pense que je peux obtenir des résultats qui sont importants pour moi	18,2	8,0	8,2	8,0	23,5	21,4	22,4	30,3	27,6	32,3
Je serai capable de surmonter avec succès de nombreux défis	17,6	8,8	15,3	13,0	21,2	19,9	24,1	30,2	21,8	28,2
Je suis convaincu que je peux effectuer efficacement de nombreuses tâches différentes	17,1	8,3	10,0	10,0	29,4	29,4	19,4	24,0	24,1	28,3
Comparé à d'autres personnes, je peux très bien faire la plupart des tâches	25,9	15,8	7,6	10,4	25,3	22,6	26,5	30,4	14,7	20,8
Moyenne	19,7	10,2	10,3	10,4	24,9	23,3	23,1	28,7	22,1	27,4

Les chefs de ménages convaincus de pouvoir effectuer efficacement de nombreuses tâches différentes représentent plus de 52% des interviewés contre une représentation plus faible enregistrées par les femmes enquêtées (43,5%).

La divergence entre les réponses des femmes et l'ensemble des interviewés est remarquable concernant le sentiment d'être polyvalent dans la réalisation de la plupart des tâches. En effet, 33,5% des femmes se sentent incapables alors seulement 26% de l'ensemble des interviewés dont les femmes sont en désaccord avec ce propos de polyvalence.

Enfin et en regard à toutes les moyennes, il est remarquable que les femmes se sentent plus pessimistes que les hommes. Elles devront faire face à plus de contraintes que les hommes plus libres et surtout plus mobiles.

8.4. Les indicateurs des attitudes à l'égard de la violence familiale

A la question «À votre avis, un mari est-il justifié de frapper ou de battre sa femme dans les situations suivantes? (tableau 71) », les réponses favorables à la violence des femmes atteignent les moyennes de 8% et de 10% respectivement de l'ensemble des interviewés et des femmes.

Tableau 71: Les taux des interviewés qui justifient la violence familiale pour quelques motifs

Motifs	L'ensemble des interviewés		Les femmes	
	Oui (%)	Je ne sais pas (%)	Oui (%)	Je ne sais pas (%)
Elle sort sans lui dire	7%	4%	9%	8%
Elle néglige les enfants	22%	4%	27%	8%
Elle se dispute avec lui	4%	4%	3%	9%
Elle refuse d'avoir des relations sexuelles avec lui	2%	5%	2%	9%
Elle brûle la nourriture	5%	4%	7%	8%
Moyenne	8%	4%	10%	8%

Le motif de loin le plus indiqué aussi bien par les femmes (27%) que l'ensemble des interviewés (22%), qui justifierait la violence familiale est le fait que la mère néglige ses enfants.

9. LA DIMENSION DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS

9.1. Etat des lieux

En général, le tissu associatif et organisationnel est faible dans le milieu rural tunisien. Dans toute la zone d'intervention du projet IESS de Kairouan, on dénombre 12 organisations de producteurs dont seulement la moitié est encore en exercice.

Caractérisation sommaire des OPA en cessation d'activités

Nom de l'OPA	Type	Année	Zone	Capital	Activités
El Ain	SMSA	2014	Ain Jloula	15,3	Apiculture
El Amal	SMSA	2013	Al Alaa	4	Production des aliments de bétail
Elamana Ennisssaia	SMSA	2017	Oueslatia	0,55	Distillation des plantes aromatiques et médicinales
Elfilaha Assria	SMSA	2018	Khit Eloued Haffouz	11	Valorisation des abricots de Khit Eloued
SMSA Centre Ouest	SMSA		Hadjeb		Services et mécanisation agricoles
SMSA Trozza	SMSA		Trozza Haffouz		Valorisation des produits des périmètres irrigués

A l'exception de la SMSA Layoun, toutes les SMSAS et GDA actifs et en cessation des activités ont été créés après la révolution.

Sise à Hadjeb Laayoun, la SMSA Laayoun a été créée en 1996, elle est une ancienne coopérative de services agricoles spécialisée dans la collecte du lait. Elle fournit à ses adhérents plusieurs services tels que le contrôle laitier, l'encadrement et la vulgarisation, l'achat des matières premières et des intrants nécessaires à l'élevage et l'allaitement et le stockage, le conditionnement, le transport et la vente du lait.

Suite à sa faillite en 2016 causée par un endettement élevé (estimé à 1,3 million de DT), un nouveau conseil administratif a été élu. Il est composé de 11 membres (tous des hommes) qui ont participé avec leurs propres moyens financiers au rétablissement de la SMSA.

Caractérisation sommaire des OPA actives

OPA	Type	Année	Zone	Capital	Activités et services
Layoun	SMSA	1996	Hadjeb	24	Collecte du lait
Al Wafa	SMSA	2013	Sbikha	70	Valorisation abricot, centre collecte du lait, approvisionnement intrants et carburant
Sarj Weslat	SMSA	2016	Oueslatia	30	Approvisionnement intrants, mécanisation, collecte céréale, Huile d'olive bio
Tunisia-Olivea	SMSA	2017	Oueslatia Zaghdoud	2	Mécanisation Agricole: la formation et le conseil, le suivi technique, la location des tracteurs pour le labour, la location des distillateurs, la location des couveuses et l'accès aux marchés et services.
Annajeh	SMSA	2016	Al Alaa	4,4	Approvisionnement en intrants : fourrages et compléments alimentaires, semences,
Hrayer Zaghdoud	GDA	2021	Oueslatia Zaghdoud		Aviculture, apiculture, cuniculture

Le groupement féminin de développement « Hrayer Zaghdoud Maarouf » est un GDA créé en 2016. L'activité principale du GDA est la production agricole de toute nature. Le groupement fournit à ses adhérentes plusieurs services tels que le stockage, la transformation des produits agricoles, l'accès aux marchés et services et la formation.

9.2. Tailles des organisations des producteurs

Les indicateurs de mesure de la taille des OPA sont le nombre des adhérents ou affiliés, le nombre des salariés et le chiffre d'affaires.

Le nombre total des adhérents de la SMSA Laayoun est de l'ordre de 600 dont 400 hommes, 150 femmes et 45 jeunes. Elle emploie 6 femmes de ménages (salariées), 6 hommes (permanents) et 10 chauffeurs contractuels.

La SMSA Tunisia-Olivia contient 61 adhérents dont 9 femmes. Elle réalise un chiffre d'affaires de 40000 DT et emploie 2 salariés permanents.

Nombre des adhérents (affiliés)

	Adhérents Femmes	Adhérents Homme	Adhérents jeunes	Adhérents jeunes femmes	Adhérents jeunes hommes
GDA	80				
Hrayer Zaghdoud	80				
SMSA	314	835	102	44	30
Al Wafa	5	17	35	33	30
Annajah	150	350			
Laayoun	150	400	45		
Sarj Weslat		30	8	11	
Tunisia-Olivia	9	38	14		
Grand Total	394	835	102	44	30

La SMSA Sarj Weslet renferme 49 adhérents dont 11 jeunes femmes. Elle réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 80000 DT et emploie 2 employés permanents.

La SMSA est composée de 120 adhérents dont une quarantaine de femmes. Elle réalise un chiffre d'affaires d'environ 3 millions de DT et emploie 2 femmes de ménage (salariées), 6 hommes (permanents) dont 2 chauffeurs.

L'emploi dans les OPA

	Employés Femmes	Employés Homme	Employés jeunes	Employés jeunes femmes
GDA	1		1	4
Hrayer Zaghdoud	1		1	4
SMSA	9	23	13	3
Al Wafa	2	1	6	2
Annajah	1	2	1	1
Laayoun	6	6	10	
Sarj Weslat		2	2	
Tunisia-Olivia		2		
Grand Total	10	23	14	7

La SMSA Annajah contient 500 adhérents dont 150 femmes et emploie 5 salariés. Le président de la coopérative mentionne la régularité des assemblées générales à l'exception des années 2020 et 2021 à cause de la situation sanitaire. Le conseil administratif est composé de 7 personnes.

Les adhérents au GDA féminin « Hrayer Zaghdoud Maarouf » sont au nombre de 80. Elles sont toutes des femmes. Le GDA emploie 5 femmes et un jeune homme. Ce GDA a été créé en 2021 et son conseil d'administration est composé de 6 membres femmes dont 4 sont des jeunes.

9.3. Les contraintes et les difficultés des OPA

Toutes les OPA souffrent de deux catégories de problèmes ; la première est liée à l'augmentation sans cesse continue des coûts des biens et services et la deuxième concerne la gestion interne de la SMSA ou le GDA.

Typologie des contraintes des OPA

OPA	Problèmes financiers	Problèmes de gestion
Layoun	Augmentation des frais de l'électricité (STEG) Augmentation des charges d'entretien, de stockage et de transport du lait	Certains éleveurs ont quitté l'activité à cause de l'accroissement des coûts de production du lait
Al Wafa	Augmentation des frais de l'électricité L'augmentation des frais vétérinaires et des charges d'entretien des équipements de stockage et de transport du lait	La diminution de l'effectif bovin à cause de la contrebande des troupeaux Le retard de paiement des cotisations des adhérents
Sarj Weslat	L'envolée des coûts d'entretien des matériels (tracteurs, moissonneuse batteuse ...) Coûts élevés des intrants	Coût annuel de location élevé (10000 DT) Faible capital (frais d'adhésion est de 200 DT et nombre réduit des adhérents) Lourde charges du personnel
Tunisia-Olivea	L'envolée des coûts d'entretien des matériels (tracteurs, distillateurs...)	Le nombre assez faible des adhérents Les majorités des adhérents sont des petits agriculteurs à faibles capacités financières
Annajeh	Non disponibilité de certains intrants (engrais) L'augmentation des prix des intrants	Le cout élevé de la location des bâtiments auprès de l'office des céréales (8750 DT/an) Augmentations des salaires des employés
Hrayer Zaghdoud	Problèmes de financement du matériel de production et de transformation des produits Non disponibilité de certains intrants	Absence de local

9.4. Partenariats/accords formels ou des contrats avec des organismes publics ou privés

Seulement les SMSA Al Wafa et Tunisia-Olivea ont établi des partenariats avec des organismes publics et privés. Ces initiatives de partenariats peuvent contribuer à l'allègement des difficultés et contraintes des OPA.

Types de partenariats, accords, contrats et conventions

OPA	Types de partenariats, accords, contrats et conventions
Layoun	Aucuns
Al Wafa	Des partenariats avec : Les sociétés Linagro et Aziza ; Les groupements interprofessionnels GIFRUITES et GIL.
Sarj Weslat	Aucuns
Tunisia-Olivea	Trois conventions avec : Le CRDA Kairouan, Tunisia Jobs USAID et GIZ
Annajeh	Aucuns
Hrayer Zaghdoud	Aucuns

Toutes les autres OPA nécessitent d'être appuyées et soutenues par des conventions et des partenariats de coopération qui leurs permettent de faire face à la multitude des contraintes internes et externes des organisations horizontales des producteurs agricoles.

9.5. Les perspectives et les stratégies des OPA

Les principaux objectifs stratégiques les plus cités par les responsables des SMSA et du GDA se résument dans l'extension des activités vers d'autres à haute valeur ajoutée, l'amélioration de la productivité des activités actuelles et enfin la création des conditions favorables à l'augmentation des sources financières de l'adhésion des membres par l'élévation des montants des affiliations et/ou des nombres des adhérents.

Recensement des objectifs stratégiques des OPA

OPA	Objectifs stratégiques
Layoun	La réforme des cheptels existants (par des cheptels à une forte potentialité génétique) Investissement dans une unité de transformation des produits laitiers L'orientation vers d'autres filières à fortes valeurs ajoutées (oliviers, amandiers...) Augmentation du nombre des adhérents et des cheptels
Al Wafa	L'augmentation de la quantité collectée du lait (20000 litres par jour) et du nombre des adhérents (1000 adhérents sur 5 ans) La construction d'une huilerie biologique L'orientation vers d'autres filières à fortes valeurs ajoutées (oliviers, amandiers...) L'amélioration quantitative et qualitative du cheptel La participation de la femme à la prise de décision au sein du CA
Sarj Weslat	L'orientation vers l'élevage bovin et ovin L'orientation vers d'autres filières (oliviers, amandiers...) La construction d'une huilerie La promotion des chaînes de valeur de l'huile d'olive biologique La promotion de la chaîne des valeurs de l'apiculture Augmentation du nombre des adhérents
Tunisia- Olivea	L'orientation vers l'élevage bovin Investissement dans une unité de transformation des produits laitiers L'orientation vers d'autres filières à fortes valeurs ajoutées (oliviers, amandiers...) Investissement dans une huilerie La promotion de la chaîne des valeurs de l'apiculture Augmentation du nombre des adhérents
Annajeh	Investissement dans une unité de transformation des produits agricoles La production des composts biologiques L'orientation vers d'autres filières à forte valeur ajoutée (cactus, oliviers et amandiers...) L'orientation vers l'export des produits agricoles La participation de la femme dans la prise de décision au sein de la coopérative
Hrayer Zaghdoud	Le changement du statut du GDA au SMSA spécialisée dans la valorisation des chaînes de valeurs des produits de terroirs (produits aromatiques et médicinaux, miel...) La recherche de nouveaux marchés pour l'export des produits de la future SMSA L'attraction de nouvelles adhérentes

ANNEXES

ANNEXE 1: LISTE ET VALEURS DE TOUS LES INDICATEURS CALCULÉS

PORTEE DU PROJET

Structure de l'échantillon

Indicateurs	Valeur
Le taux des familles nécessiteuses	26,7%
Le taux des familles à revenu limité	35,5%
Le taux des femmes	22,7%
Le taux des jeunes	21%

Estimation du nombre des membres des ménages

Indicateurs	Valeur
La taille moyenne des ménages	6
Nombre total des membres des ménages enquêtés	4523
Nombre des membres dans la population	39953
Nombre total des ménages dans la population	6625
Nombre total des bénéficiaires potentiels du projet	101315

Répartition des chefs des ménages par genre

Indicateurs	Valeur
Le pourcentage de femmes cheffes de ménages	16,9%
Le nombre total des ménages dirigés par une femme dans la zone du projet IESS	2845

LA DIMENSION SOCIO-ECONOMIQUE

Les indicateurs des conditions d'habitat

Indicateurs	Valeur
Pourcentage des ménages habitant dans un logement décent – villa, étage de villa, maison rurale ou dar arbi en structure permanente	98%
Pourcentage des ménages propriétaires de leurs habitations	98%
Pourcentage des logements dont les murs construits en briques de pierre et d'argile	98,4%
Pourcentage des logements dont les toits construits en béton/ciment	92,1%
Pourcentage des logements dont les toits en tuiles de toiture	6,9%
Pourcentage des logements dont les planchers en béton/ciment	65,5%
Pourcentage des logements dont les planchers en carrelage	33,1%
Pourcentage des ménages possédant des toilettes à usage privé	50,9%
Pourcentage des ménages possédant des toilettes communes avec d'autres ménages	13,3%
Pourcentage des ménages pratiquant un mode sain d'évacuation des eaux usées	20,5%
Nombre de personnes par chambre séparée	2,94

L'indicateur de desserte en eau potable

Indicateurs	Valeur
Le taux moyen de desserte en eau potable à l'intérieur du logement	49%
Le taux moyen de desserte en eau potable de la SONEDE	38,7%
Pourcentage des ménages approvisionnés en eau par l'intermédiaire de pompe ou tuyau à l'intérieur du logement	10,1
Pourcentage des ménages approvisionnés en eau à l'extérieur du logement	51%
Pourcentage des ménages connaissent des difficultés d'approvisionnement en eau potable	18,5%

L'indicateur d'accès à l'électricité

Le pourcentage des ménages branchés au réseau électrique de la STEG 99,5%

L'indicateur des sources de combustibles pour la cuisson

Le taux d'utilisation du gaz comme combustible pour la cuisson 98,5%

Les indicateurs des équipements du ménage en biens de consommation

Indicateurs	Valeur
Pourcentage des ménages possédant table	79,4
Pourcentage des ménages possédant armoire	87,9
Pourcentage des ménages possédant lit	65,7
Pourcentage des ménages possédant ventilateur	14,9

Pourcentage des ménages possédant réfrigérateur	91
Pourcentage des ménages possédant téléviseur/ récepteur	91,1
Pourcentage des ménages possédant téléphone portable	97,6

Les indicateurs des équipements du ménage en biens productif

Indicateurs	Valeur
Pourcentage des ménages possédant motocyclette /scooter	11,6
Pourcentage des ménages possédant scie	41,8
Pourcentage des ménages possédant pulvérisateur	2,7
Pourcentage des ménages possédant faucille	41,6
Pourcentage des ménages possédant charrue traditionnelle	6,5
Pourcentage des ménages possédant pompe motorisée	2,2

PRODUCTION AGRICOLE ET DE RESSOURCES NATURELLES

Les indicateurs de structure de l'activité agricole

Indicateurs	Valeur
Pourcentage des ménages ayant accès à des terres agricoles	58,6%
Pourcentage des ménages résidant sur leurs exploitations agricoles	50,8%
Nombre moyen de parcelles par rapport aux exploitants agricoles	1,34
Nombre moyen de parcelles par rapport au total des ménages	0,73
Superficie agricole moyenne des exploitations agricoles	2,46 ha
Superficie agricole moyenne par rapport au total des ménages	1,34 ha

Les indicateurs d'acquisition et d'occupation des parcelles

Indicateurs	Valeur
Pourcentage des exploitants possédant une deuxième parcelle	10%
Le taux de l'acquisition de la parcelle 1 par héritage	96,3%
Le taux de l'acquisition de la parcelle 2 par héritage	93,6%
Le taux d'occupation de la parcelle 1 par l'olivier	96,6%
Le taux d'occupation de la parcelle 2 par l'olivier	78%
Le taux d'occupation de la parcelle 1 par l'amandier	1,1%
Le taux d'occupation de la parcelle 2 par l'amandier	12,5%
Le taux d'occupation de la parcelle 1 par les céréales	2,38%
Le taux d'occupation de la parcelle 2 par les céréales	9,8%.

Les indicateurs de l'irrigation des cultures

Indicateurs	Valeur
Pourcentage des irrigants de l'olivier (irrigation d'appoint)	8,1
Pourcentage des irrigants de l'amandier (irrigation d'appoint)	1,3

Les indicateurs de rendement des cultures et plantations végétales

Indicateurs	Valeur
Le rendement moyen de l'olivier en kg/ha	1366,9
Le rendement moyen de l'amandier en kg/ha	273,8
Le rendement moyen des céréales en kg/ha	850,0
Le rendement moyen des fourrages en balles de foin/ha	159,0

Les indicateurs de l'élevage

Indicateurs	Valeur
Pourcentage des éleveurs des animaux de tous types ovins, caprins, caprins et petits élevages	44,5%
Pourcentage des éleveurs d'ovins	51,4%
Taille moyenne du cheptel ovin	8 brebis
Pourcentage des éleveurs de caprins	17,7%
Taille moyenne du cheptel caprin	4 chèvres
Pourcentage des éleveurs de bovins	5,3%
Taille moyenne du cheptel bovin	2 vaches

LA DIMENSION DES SERVICES FINANCIERS

Indicateurs	Valeur
Le taux de participation à des programmes de formation en littérature financière	18,60%
Pourcentage des ménages qui connaissent des services financiers	80%
Le taux d'accès aux services financiers bancaires	2,60%
Pourcentage des personnes possédant un livret postal d'épargne	0%
Le taux d'accès aux services des institutions de micro-finance	30%
Pourcentage des personnes utilisant couramment des services financiers	26,60%
Part des institutions de micro-finance	94%
Taux d'utilisation des microcrédits ou crédits dans l'acquisition d'actifs productifs	8,60%
Taux d'utilisation des microcrédits ou crédits dans l'achat des intrants agricoles	6,8%
Taux d'utilisation des microcrédits ou crédits dans l'aménagement de la maison	10,40%
Taux d'utilisation des microcrédits ou crédits la consommation quotidienne	5,20%
Taux d'utilisation des microcrédits ou crédits l'éducation des enfants	5%
Taux d'utilisation des microcrédits ou crédits les frais de santé	1,90%
Taux d'utilisation des microcrédits ou crédits le remboursement de la dette	1,60%

LA DIMENSION NUTRITION ET HYGIENE

Indicateurs	Valeur
Le taux de participation à une activité en relation avec l'amélioration de la nutrition	2,7%

Les indicateurs de l'eau et l'hygiène

Indicateurs	Valeur
La fréquence moyenne de nettoyage des réservoirs d'eau potable chaque fois utilisée	80,5%
La fréquence de nettoyage des réservoirs d'eau potable au moins 1 fois par semaine	3,5%
La fréquence de nettoyage des réservoirs d'eau potable au moins 1 fois par mois	3,5%
La fréquence de nettoyage des réservoirs d'eau potable au moins 1 fois par an	0,9%
Taux d'utilisation de source d'eau dangereuse pour boire	12,2%
Taux d'utilisation de source d'eau dangereuse pour boire (rarement)	6,8%
Taux d'accès à une quantité d'eau suffisante pour leurs besoins ménagers (toujours)	19,1
Taux d'accès à une quantité d'eau suffisante pour leurs besoins ménagers (presque)	26,0
Taux d'accès à une quantité d'eau suffisante pour leurs besoins ménagers (parfois)	26,3
Taux d'accès à une quantité d'eau suffisante pour leurs besoins ménagers (pas du tout)	24,4
Pourcentage des interviewés jugeant <u>bon</u> de laver les mains avant de nourrir son enfant	88,4%
Pourcentage des interviewés jugeant <u>pas bon</u> de laver les mains avant de nourrir son enfant	1,9%
Pourcentage des interviewés jugeant <u>probable</u> que l'enfant tombe malade si on ne lave pas les mains	48,6
Pourcentage des interviewés jugeant <u>peu probable</u> que l'enfant tombe malade si on ne lave pas les mains	38,2
Pourcentage des interviewés qui <u>lavent toujours</u> les mains avant manipulation alimentaire	83,4
Pourcentage des interviewés qui <u>lavent la plupart du temps</u> les mains avant manipulation alimentaire	9,4
Pourcentage des interviewés qui <u>lavent parfois</u> les mains avant manipulation alimentaire	3,7
Pourcentage des interviewés qui <u>vérifient toujours la date péremption</u> des ingrédients avant de les utiliser dans la préparation des aliments	64,1
Pourcentage des interviewés qui <u>vérifient la plupart du temps la date péremption</u> des ingrédients avant de les utiliser dans la préparation des aliments	13,0
Pourcentage des interviewés qui <u>vérifient parfois la date péremption</u> des ingrédients avant de les utiliser dans la préparation des aliments	7,2
Pourcentage des interviewés qui <u>vérifient rarement la date péremption</u> des ingrédients avant de les utiliser dans la préparation des aliments	5,9

Pourcentage des interviewés qui <u>ne vérifient jamais</u> la date <u>péremption</u> des ingrédients avant de les utiliser dans la préparation des aliments	9,9
Le taux moyen des ménages qui <u>consomment parfois</u> des aliments après leurs dates d'expiration	22,1%).
Le taux moyen des ménages qui <u>consomment toujours</u> des aliments après leurs dates d'expiration	3,2
Le taux moyen des ménages qui sont <u>parfois</u> habitués à manger des restes qui ne sont pas correctement stockés	17,2
Le taux moyen des ménages qui sont <u>toujours</u> habitués à manger des restes qui ne sont pas correctement stockés	8,1%
Le taux moyen des ménages reconnaissant la nécessité de tenir compte des conditions hygiéniques des aliments	83%

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Indicateurs	Valeur
Pourcentage des personnes qui ont reçu des formations sur le changement climatique	0%
Pourcentage des personnes qui ont reçu des formations sur les pratiques environnementales durables	0%
Pourcentage des personnes qui ont reçu des formations sur l'application des connaissances	0%
Taux des personnes qui estiment que les techniques ou pratiques pour la gestion des risques climatiques sont utiles ou efficaces	1,3%
Pourcentage des personnes qui ont adopté des techniques ou pratiques pour la gestion des risques climatiques et environnementales	0%
Taux des personnes qui pensent que les techniques ou pratiques environnementales durables sont utiles et efficaces	1,4%
Nombre moyen d'heures consacrées au ramassage du bois	2,5
Nombre moyen d'heures consacrées à la collecte de l'eau	2,6

DIMENSION PARTICIPATION ET AUTONOMISATION

Composition et influence du groupe

Indicateurs	Valeur
Pourcentages des ménages membres des OPA (végétale et élevage)	4%
Pourcentages des ménages membres des OPA de gestion des RN	50,5%
Pourcentage des ménages membres des groupes communautaires	2,8%

Autonomie dans la prise de décision

Indicateurs	Valeur
Le taux des hommes chefs de ménages utilisant les revenus: Utilisation dictée par la nécessité	77%
Le taux des hommes chefs de ménages utilisant les revenus: Utilisation libre pour son bien et celui du ménage	20%
Le taux des hommes chefs de ménages utilisant les revenus: Utilisation imposée par le conjoint ou un autre membre du ménage	3%
Le taux des femmes « cheffes » de ménages: utilisant les revenus: Utilisation dictée par la nécessité	85,9%
Le taux des femmes « cheffes » de ménages: utilisant les revenus: Utilisation libre pour son bien et celui du ménage	10,0%
Le taux des femmes « cheffes » de ménages: utilisant les revenus: Utilisation imposée par le conjoint ou un autre membre du ménage	4,1%

Les indicateurs de sentiments des hommes et femmes chefs de ménages

Indicateurs	Valeur
Le taux des interviewés fortement d'accord et d'accord sur le propos : En général, je pense que je peux obtenir des résultats qui sont importants pour moi	63%
Le taux des interviewés fortement d'accord et d'accord sur le propos: Je serai capable de surmonter avec succès de nombreux défis	58%

Le taux des interviewés fortement d'accord et d'accord sur le propos : Je suis convaincu que je peux effectuer efficacement de nombreuses tâches différentes	52%
Le taux des interviewés fortement d'accord et d'accord sur le propos : Comparé à d'autres personnes, je peux très bien faire la plupart des tâches	51%
Le taux des femmes fortement d'accord et d'accord sur le propos : En général, je pense que je peux obtenir des résultats qui sont importants pour moi	56%
Le taux des femmes fortement d'accord et d'accord sur le propos: Je serai capable de surmonter avec succès de nombreux défis	46%
Le taux des femmes fortement d'accord et d'accord sur le propos : Je suis convaincue que je peux effectuer efficacement de nombreuses tâches différentes	44%
Le taux des femmes fortement d'accord et d'accord sur le propos : Comparée à d'autres personnes, je peux très bien faire la plupart des tâches	41%

Les indicateurs des attitudes à l'égard de la violence familiale

Indicateurs	Valeur
Le taux des interviewés qui justifient la violence familiale pour le motif: Elle sort sans lui dire	7%
Le taux des interviewés qui justifient la violence familiale pour le motif: Elle néglige les enfants	22%
Le taux des interviewés qui justifient la violence familiale pour le motif: Elle se dispute avec lui	4%
Le taux des interviewés qui justifient la violence familiale pour le motif: Elle refuse d'avoir des relations sexuelles avec lui	2%
Le taux des interviewés qui justifient la violence familiale pour le motif: Elle brûle la nourriture	5%
Le taux des femmes qui justifient la violence familiale pour le motif: Elle sort sans lui dire	9%
Le taux des femmes qui justifient la violence familiale pour le motif: Elle néglige les enfants	27%
Le taux des femmes qui justifient la violence familiale pour le motif: Elle se dispute avec lui	3%
Le taux des femmes qui justifient la violence familiale pour le motif: Elle refuse d'avoir des relations sexuelles avec lui	2%
Le taux des femmes qui justifient la violence familiale pour le motif: Elle brûle la nourriture	7%

LA DIMENSION DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS

Indicateurs	Valeur
Nombre total des OPA	12
Nombre des OPA actives	6
Nombre des OPA en cessation d'activités	6
Le nombre total des adhérents ou affiliés par OPA active	
Le nombre des adhérentes femmes et jeunes femmes par OPA active	
Le nombre des adhérents hommes et jeunes hommes par OPA active	
Le nombre total des employés par OPA active	
Le nombre total des employées femmes et jeunes femmes par OPA active	
Le nombre total des employés hommes et jeunes hommes par OPA active	
Le chiffre d'affaires par OPA active	
Capital par OPA active	
Activités et services par OPA active	
Les principales contraintes par OPA active	
Le nombre de partenariats, accords formels et contrats avec des organismes publics ou privés par OPA active	

ANNEXE 2: QUESTIONNAIRE D'ENQUETE MENAGE

Date de l'enquête /...../...../.....

Coordonnées GPS : latt /..... / long /..... /

I. Identification de l'enquête

(A remplir par l'enquêteur au début de chaque enquête)

I.1	Identifiant Superviseur		
I.2	Identifiant Enquêteur		
I.3	Identifiant Délégation		
I.4	Identifiant Secteur		
I.5	Identifiant Enquêté		FN - FRL - AUTRE

A. REGISTRE DU MÉNAGE

Un ménage est un groupe d'individus qui mangent ensemble et partagent un budget commun. Cela comprend tous les membres qui vivent dans le même logement, bâtiment ou à proximité. Les membres d'un ménage n'ont pas besoin d'être liés par le sang ou le mariage. Les membres qui vivent ailleurs (ex-étudiants à l'internat, les personnes qui ont émigré temporairement pour le travail) peuvent encore être inclus s'ils partagent le commun Budget. Si un membre du ménage (à l'exclusion des étudiants) est absent du ménage depuis plus de 3 mois, il ne devrait pas être inclus.

A.1	Interviewé	Nom et prénom ---	Tél.-----
A.2	Chef de ménage:	1 : Oui - 2 : Non	

A3. Liste (des membres) de tous les individus faisant partie du ménage

Liste	A.4 Nom	A.5 ID:	A.6 Sexe ³	A.7 R°-chef ⁴	A.8 Age ⁵	A.9 Statut ⁶	A.10 niveau étud ⁷ .

³ 1: Masculin - 2: Féminin

⁴ 1: Chef de ménage - 2: Epouse - 3: Enfant - 4: petit- enfant - 5: Nièce/Neveu - 6: Père/Mère - 7: Sœur/Frère - 8: Beaufils/Belle-fille - 9: Beau-frère/belle-soeur - 10: Grand-père /mère - 11: Beau-Père /Belle-mère - 12: Autre Parent - 13: Autres parents - 14: Autres, Spécifier

⁵ Nombre d'années

⁶ 1: Marié en union monogame ou union non formalisée - 3: Séparé - 4: Divorcé - 5: Veuf ou veuve- 6: jamais marié

⁷ niveau d'étude le plus élevé : 1: Aucun - 2: Primaire partiellement - 3: Primaire - 4: Secondaire partiellement- 5: Secondaire - 6: Supérieur partiellement - 7: Supérieur- 8: Postuniversitaire - 9: Doctorat/PhD

B. LOGEMENT ET BIENS			
B1. LOGEMENT			CI
B.1.1	Dans quel type de logement le ménage vit-il?	<i>Sélectionnez un :</i> 1 : Semi-Permanente – 2 : Structure Temporaire – 3 : Structure Permanente – 999 : Autre (Spécifier)	TOUT
B.1.2	A qui appartient l'habitation?	Sélectionner parmi la liste des [<i>MEMBRE DU MÉNAGE</i>]	IE 2.1
B.1.3	Sur quelle base contractuelle le ménage occupe-t-il le logement?	<i>Sélectionnez un :</i> 1: propriété privée – 2: location gratuite – 3: Location – 999: Autre (spécifier)	TOUT
B.1.4	Combien de chambres séparées (à l'exclusion de la cuisine, des toilettes et de la salle de bain) les membres de votre ménage occupent-ils?	NOMBRE	
B.1.5	De quel matériau sont composés les murs de l'habitation principale ?	<i>Sélectionnez un :</i> 1: Boue séchée (pisée) et bois – 2: brique d'argile - 3: Zinc/fer/étain - 4: Brique de pierre/Brique d'argile - 5: Blocs de ciment - 6: Bois ou bois de construction - 7: Rondins/Roseaux/Bambou/paille ou natte- 999: Autre (Spécifier) 8: Tarpaulin/Bâche en plastique	
B.1.6	De quel matériau principal est composé le toit de l'habitation principale?	<i>Sélectionnez un :</i> 1: Béton/Ciment - 2: Tuiles de toiture - 3: Asbestos - 4: Feuilles de métal, Zinc/étain - 5: Tarpaulin / Bâche de plastique - 6: Paille, Foin, Bambou ou chaume - 7: Papo- 999: Autre (Spécifier)	
B.1.7	De quel matériau est principalement composé le plancher de l'habitation principale?	<i>Sélectionnez un :</i> 1: Terre/boue - 2: Béton/Ciment - 3: Carrelage - 4: Bois/Planches - 5: Pierre - 999 : Autre (Spécifier)	
B.1.8	Quel genre de toilettes votre ménage utilise-t-il?	<i>Sélectionnez un :</i> 1: Toilette à usage privé avec chasse d'eau - 2: Toilette commune avec d'autres ménages avec chasse d'eau - 3: Latrine à fosse couverte - 4: Latrine à fosse ouverte - 5: Latrine améliorée ventilée - 6: Latrine (Vip) - 7: Savane-Forêt/plage/rivière - 999: Autre	
B.1.9	Disposez-vous de l'électricité dans votre logement ?	1: Oui – 0: Non	
B.1.10	Quelle est votre principale source	1: Aucune - 2: Kérosène/Paraffine - 3: Bougie - 4: Huile de palme/(Jacko) Lampe - 5: Lampe	

	d'éclairage?	chinoise - 6:Bois - 7:Torche- 999: Autre (Spécifier)	
B.1.11	Quelle est la principale source de combustible pour la cuisson?	1:Bois de chauffage ramassé - 2: Bois de chauffage acheté - 3:Electricité - 4:Kerosene/Huile - 5:Gaz - 6:Charbon- 7:Four écologique - 999:Autre (Spécifier)	
B.1.12	Quelle est votre principale source d'eau potable ?	1:Pompe ou tuyau intérieure - 2:Tuyau ou pompe extérieure - 3:Canalisation publique/robinet - 4:Forage/Puit tubulaire/Mécanique - 5:Puit - 6:Ménage voisin - 7:Vendeur d'eau (Eau potable) - 8:Eau de pluie - 9:Puit fermé - 10:Puit ouvert - 11:Rivière, Lac ou ruisseau - 12: Eau minérale(Bouteille/jerrycane/Plastique) - 999:Autre (Spécifier)	

[B2] BIENS

LISTE DES BIENS	B.2.1- Possession 1: Oui – 0: Non	B.2.2 Nombre	B⁸.2.3 Qui possède ce bien? (liste des membres)	B⁹.2.4 Décisions ¹⁰ (liste des membres)
Biens des ménages				
Table				
Chaise				
<u>Armoire, meuble à tiroirs, commode, bureau, table d'appoint, étagère/bibliothèque</u>				
<u>Lit</u>				
<u>Ventilateur</u>				
<u>Réfrigérateur</u>				
Radio				
<u>Téléviseur</u>				
<u>Parabole satellite</u>				
<u>Téléphone portable</u>				
<u>Motocyclette/scooter</u>				
Biens productifs				
Scie				
<u>Pulvérisateur</u>				
Faucille				
<u>Charrue traditionnel trainé par un animal</u>				
<u>Pompe motorisée</u>				

⁸ UNIQUEMENT POUR LES PRINCIPAUX ET GRANDS BIENS – BIENS SOULIGNES

⁹ UNIQUEMENT POUR LES PRINCIPAUX ET GRANDS BIENS – BIENS SOULIGNES

¹⁰ Qui prend les décisions concernant l'achat et l'utilisation? – parmi la liste des membres

MODULE [C] : RESSOURCES NATURELLES ET PRODUCTION
[C0] INFORMATIONS SUR L'EXPLOITATION

C.0.1	Possédez-vous ou avez-vous accès à des terres à des fins agricoles ou d'élevage ?	1 : Oui – 0 : Non
C.0.2	Veillez esquisser la maison et les exploitations auxquelles le ménage a accès, veuillez inclure toutes les parcelles agricoles (neuves, anciennes, jardins familiaux, pâturages, etc.)	L'habitat sur l'exploitation 1 : Oui – 0 : Non

Liste des parcelles

	C.0.4	C.0.5	C.0.6	C.0.7
Parcelles Numéro	Superficie (ha)	Acquise/obtenue ¹¹	Culture ¹² actuelle	À qui appartient ¹³

¹¹ 1: hérité - 2: acheté ou loué - 3: alloué par le gouvernement - 4: alloué par le dirigeant local - 5: loué en - 6: recadrée - 7: emprunté gratuitement - 8: défriché et occupé – 9 : Autres,

¹² *Olivier, amandier, abricotier, agrumes, céréales, cultures maraichères, cactus, fourrages, autre----*

¹³ Sélectionnez parmi la liste des membres du ménage

[C1] CULTURES : Pour les cultures pertinentes pour le projet: (C.1.3 À C.1.23)

LISTE DE CULTURES

	¹⁴ C.1.3	¹⁵ C.1.4	¹⁶ C.1.5	¹⁷ C.1.6	¹⁸ C.1.7	¹⁹ C.1.8	²⁰ C.1.9	C.1.14	C.1.15	C.1.22	²¹ C.1.23
Cultures	Participation	Décisions	Irrigation	Source eau	Moment eau	Quantité	Qualité eau	Quantité récoltée	Participe à la récolte	Décide de l'utilisation Rec	Décide utilisation Revenu
Olivier											
Amandier											
Abricotier											
Céréales											
Fourrages											
Cultures maraichères											
Cactus											
Agrumes											
Autre 1											
Autre 1											

¹⁴ Qui participe à la culture «CROP»? Sélectionner parmi les membres du ménage

¹⁵ Qui dans le ménage prend les décisions concernant les cultures à planter, l'utilisation des intrants et le calendrier des activités culturelles sur la parcelle?

¹⁶ La parcelle sur laquelle [CULTURE] a été plantée a-t-elle été irriguée pendant [la période de référence] ? 1. oui 2 non - Si non, sautez les questions C.1.6 à C.1.9

¹⁷ Quelle a été la principale source d'eau pour l'irrigation pour [CULTURE] pendant [la période de référence] ? 1 : Forage - 2 : Puits - 3 : Rivière / ruisseau - 4 : Étang / lac

¹⁸ Le moment de l'eau du système d'irrigation était-il adéquat pour la production de [CULTURE] pendant [la période de référence] ? 1: Oui – 0: Non

¹⁹ La quantité d'eau provenant du système d'irrigation était-elle suffisante pour la production de [CULTURE1: Oui – 0: Non)

²⁰ 1: Très bien - 2: Bon - 3: Mauvais - 4: Très mauvais

²¹ Qui dans votre ménage décide de l'utilisation des revenus des ventes- Sélectionnez jusqu'à 2 dans la liste des «MEMBRES MÉNAGERS»

[C2] BÉTAIL

C.2.0	Votre ménage possède-t-il du bétail?	1: Oui - 0: Non Si non, ignorez le module [C2] BÉTAIL
C.2.1	Au cours de la [période de référence], est-ce que votre membre ou un membre de votre ménage a élevé ou possédé l'un des animaux suivants?	Vaches, brebis, chèvres, petit élevage.
C.2.4	Quelle était la principale source d'eau pour le bétail?	1: Forage - 2: Puits - 3: Rivière / ruisseau - 4: Étang / lac - 999: Autre précisez
C.2.5	La quantité d'eau était-elle suffisante pour l'élevage du bétail pendant [la période de référence]?	1: Oui – 0: Non
C.2.6	Quelle était la qualité de l'eau pour l'abreuvement du bétail pendant [la période de référence]?	1: Très bien - 2: Bon - 3: Mauvais - 4: Très mauvais

C.2. 61 : Combien de [ELEVAGE] appartiennent actuellement à votre ménage?

ELEVAGE	C.2.61 Nombre	²² C.2.7 À qui appartient le BÉTAIL?	C.2.8 Qui s'occupe du BÉTAIL?	C.2.9 Qui prend généralement les décisions concernant l'élevage du bétail?	C.2.10 Qui décide de l'utilisation de la production [animale]: autoconsommation ou vente?	C.2.11 Qui, dans votre ménage, décide quoi faire des revenus provenant du bétail?
Vaches						
Brebis						
Chèvres						
Apiculture (ruches)						
Cuniculture (lapines)						
Aviculture (+10 poules)						

Pour toutes les questions: Sélectionner dans la liste des [MEMBRES MÉNAGERS]

²² Pour toutes les questions suivantes : Sélectionner dans la liste des [MEMBRES MÉNAGERS]

MODULE [E] SERVICES FINANCIERS			
E.0	Un membre du ménage a-t-il participé à des programmes de formation en littérature financière du projet?	1: Oui - 0: Non Si non, passez les questions E.1 à E.11	1.2.5
E.1	Existe-t-il des produits ou des services financiers dans la collectivité?	Crédit Institution microfinances Crédit BNA, BTS, Autres Banques - Epargnes postales	1.2.5 IE 2.1
E.2	Est-ce que vous ou un membre du ménage avez utilisé ce produit ou service financier pendant la [période de référence]?	Crédit Institution microfinances Crédit BNA, BTS, Autres Banques Epargnes postales <i>Si non, passez les questions E.1 à E.11</i>	1.2.5 IE 2.1
POUR CHAQUE UNITÉ DE «SERVICES FINANCIERS» LISTE: (E.4 À E.11)			
E.3	Qui dans le ménage décide de demander le [SERVICE FINANCIER] pendant la [période de référence]?	Sélectionnez jusqu'à 2 dans la liste des «MEMBRES MÉNAGERS»	IE 2.1
E.4	Qui dans le ménage a utilisé [SERVICE FINANCIER] pendant la [période de référence]?	Sélectionnez 1 dans la liste «MEMBRES MÉNAGERS»	1.2.5 IE 2.1
E.5	Quelle est la source du [SERVICE FINANCIER]?	1: Banque / institution financière 2: Institution de microfinance 3: Informel 4: Amis / parents 5: micro-financement 6 : Autre	1.2.5 IE 2.1
E.6	Comment le [SERVICE FINANCIER] a-t-il été utilisé?	1: Acheter des intrants - 2: Investir dans l'entreprise - 3: Actifs productifs- 4: Consommation quotidienne -5 : Éducation -6. Frais de santé - 7: Maison et propriété - 8: Remboursement - 999: Autre, précisez	1.2.5
E.7	Qui a décidé quoi faire de l'argent ou de l'élément de ce [SERVICE FINANCIER]?	Sélectionnez jusqu'à 2 dans la liste des «MEMBRES MÉNAGERS»	IE 2.1
E.8	Qui est responsable du remboursement de l'argent ou du produit emprunté à ce [SERVICE FINANCIER]?	Sélectionnez jusqu'à 2 dans la liste des «MEMBRES MÉNAGERS»	IE 2.1
E.10	Utilisez-vous toujours [SERVICE FINANCIER]	1: Oui – 0: Non	1.2.5 IE 2.1

MODULE [F] NUTRITION			
[F1] CONTEXTE NUTRITIONNEL			CI
F.1.0	Un membre du ménage a-t-il participé à une activité soutenue par un projet conçue pour	1: Oui – 0: Non	1.2.8 1.2.9

	aider à améliorer la nutrition?		
F.1.1	Qui a participé à une activité soutenue par un projet conçue pour aider à améliorer la nutrition?	Choisissez dans la liste des membres du ménage	1.2.8 1.2.9
F.1.2	Qui s'occupe habituellement des achats courants du ménage (nourriture pour la consommation quotidienne ou autres besoins du ménage)	Sélectionnez dans la liste des «MEMBRES MÉNAGERS»	1.2.9 IE 2.1
F.1.3	Qui décide habituellement quoi acheter pour les achats courants du ménage (nourriture pour la consommation quotidienne ou autres besoins du ménage)	Sélectionnez jusqu'à 2 dans la liste des «MEMBRES MÉNAGERS»	1.2.9 IE 2.1

[F3] KAP

Ce module d'enquête est mené au niveau des ménages mais devrait être appliqué aux bénéficiaires qui ont participé à toute activité soutenue par le projet conçue pour aider à améliorer la nutrition (Questions F.1.0 et F.1.1).
Seules les questions relatives aux composants KAP sélectionnés en fonction des caractéristiques du projet doivent être posées: ignorez les questions relatives aux autres composants.

A. Eau et hygiène

F.3.1	À quelle fréquence nettoyez-vous les réservoirs d'eau potable?	1: Chaque fois que nous les utilisons - 2: Au moins une fois par semaine - 3: Au moins une fois par mois - 4: Au moins une fois par an - 5: Je ne sais pas - 6: Jamais	1.2.9.A
F.3.2	Buvez-vous de l'eau directement à partir de sources dangereuses couramment utilisées (par exemple ancien puit, oued, Mejel, etc.)? <i>Par exemple, vous avez peut-être bu de l'eau de la rivière ou du canal (ou de toute autre source d'eau de surface) lorsque vous étiez loin de votre domicile.</i>	1: Oui - 2: Non - 3: Parfois	1.2.9.A
F.3.3	Selon vous, quelle est la probabilité que votre enfant tombe malade, comme des maux d'estomac ou de la diarrhée, si vous ne vous lavez pas les mains?	1: peu probable - 2: probable - 3: je ne sais pas	1.2.9.A
F.3.4	Avez-vous (ou collectez-vous) suffisamment d'approvisionnement en eau pour répondre à tous les besoins quotidiens de votre ménage, tels que se baigner, cuisiner, nettoyer la maison, etc. (pas pour les animaux, la briqueterie, l'agriculture, le jardinage, etc.)?	1: Oui, toujours - 2: Oui, presque - 3: Parfois seulement - 4: Pas du tout - 5: Je ne sais pas	1.2.9.A
F.3.5	À quel point pensez-vous que c'est bon de se laver les mains avant de nourrir un enfant / manger?	1: Pas bon - 2: Bon - 3: Je ne sais pas	1.2.9.A

C. Sécurité alimentaire, hygiène et préparation			
F.3.10	Lavez-vous les mains immédiatement avant de manipuler des aliments?	1: Jamais - 2: Rarement - 3: Parfois - 4: La plupart du temps - 5: Toujours	1.2.9.C
F.3.11	Vérifiez-vous la date de péremption des ingrédients avant de les utiliser dans la préparation des aliments?	1: Jamais - 2: Rarement - 3: Parfois - 4: La plupart du temps - 5: Toujours	1.2.9.C
F.3.12	Utilisez-vous des aliments après la date d'expiration s'ils n'ont pas de changement visible dans l'aspect qualité?	1: Jamais - 2: Parfois - 3: Toujours	1.2.9.C
F.3.13	Les aliments bien cuits sont exempts de microbes qui causent des maladies d'origine alimentaire.	1: Vrai - 2: Faux - 3: Je ne sais pas	1.2.9.C
F.3.14	Laver les fruits et légumes sous l'eau courante et les peler suffit à rendre ces aliments sans danger pour la consommation.	1: Vrai - 2: Faux - 3: Je ne sais pas	1.2.9.C
F.3.15	Êtes-vous, vous ou un membre de votre famille, habitué à manger des restes qui ne sont pas correctement stockés?	1: Jamais - 2: Parfois - 3: Toujours	1.2.9.C
F.3.16	Par exemple, certains aliments peuvent nécessiter d'être placés dans une zone à climat contrôlé, d'autres aliments doivent être couverts et protégés contre les mouches s'ils sont stockés dans un abri, etc.	1: Vrai - 2: Faux - 3: Je ne sais pas	1.2.9.C
F.3.17	Les aliments impropres à la consommation présentent toujours des changements de couleur, de goût et / ou d'odeur	1: Oui - 2: Non - 3: Je ne sais pas	1.2.9.C
F.3.18	Couvrez-vous vos aliments et les protégez-vous ?	1: Oui - 2: Non	1.2.9.C

MODULE [G] DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE			
G.1	Est-ce que vous-même, ou toute autre personne de votre ménage, avez reçu une formation ou des conseils sur la gestion des risques liés au changement climatique pour les activités de pêche dans le cadre de l'appui du Projet [à définir selon le type de projet]	A ADAPTER avec la liste des activités de formation fournie par le Projet SELECTIONNER TOUT CE QUI EST APPLICABLE	3.2.2
G.2	Est-ce que vous-même, ou toute autre personne de votre ménage, avez reçu [une formation ou des conseils sur les pratiques environnementales durables de la part du Projet financé par le FIDA : à préciser selon le type d'activités du projet (pratiques applicables au secteur de la pêche, etc.)]	A ADAPTER avec la liste des formations/conseils sur des pratiques environnementales durables fournies par le Projet SELECTIONNER TOUT CE QUI EST APPLICABLE	3.2.2

G.3	Durant <i>[période de référence]</i> , avez-vous appliqué/utilisé des techniques ou des pratiques pour la gestion des risques climatiques recommandées lors des formations ou conseils que vous avez reçus?	A ADAPTER avec la liste des risques liés au climat SELECTIONNER TOUT CE QUI EST APPLICABLE	3.2.2
G.4	Estimez-vous que les techniques ou pratiques pour la gestion des risques climatiques (à préciser) sont utiles ou efficaces ?	A ADAPTER avec la liste des risques liés au climat SELECTIONNER TOUT CE QUI EST APPLICABLE	3.2.2
G.5	Avez-vous adopté des techniques ou pratiques pour la gestion des risques climatiques (à préciser) que vous continuerez à utiliser ?	A ADAPTER avec la liste des risques liés au climat SELECTIONNER TOUT CE QUI EST APPLICABLE	3.2.2
G.6	Pendant <i>[période de référence]</i> , avez-vous appliqué/utilisé des techniques ou pratiques environnementales durables recommandées lors des formations ou conseils reçus ?	A ADAPTER avec la liste des pratiques environnementales durables SELECTIONNER TOUT CE QUI EST APPLICABLE	3.2.2
G.7	Est-ce que vous pensez que les techniques ou pratiques environnementales durables sont utiles et efficaces ?	A ADAPTER avec la liste des pratiques environnementales durables SELECTIONNER TOUT CE QUI EST APPLICABLE	3.2.2
G.8	Avez-vous adopté et continuerez-vous à utiliser les techniques et pratiques environnementales durables ?	A ADAPTER avec la liste des pratiques environnementales durables SELECTIONNER TOUT CE QUI EST APPLICABLE	3.2.2
G.9	Combien de temps est-ce vous passez durant la journée pour ramasser le bois de chauffage comme combustible?	En nombre d'heures	3.2.3
G.10	Combien de temps passez vous durant la journée pour collecter l'eau?	En nombre d'heures	3.2.3

[H] PARTICIPATION ET AUTONOMISATION			
[H2] COMPOSITION ET INFLUENCE DU GROUPE			
Questions adressées aux membres des organisations de producteurs et des groupes communautaires (au niveau HH)			
H.2.1	Êtes-vous ou est-ce qu'un membre du ménage est membre d'une organisation de producteurs/coopérative/organisation d'utilisateurs d'eau/groupe communautaire?	CONTEXTUALISER 1: Production végétale - 2: Elevage - 3: Foresterie - 4: Commerce / Accès au marché - 5: Transformation / transformation - 6: Utilisateurs d'eau - 7: Groupe des services financiers - 8: Autre groupe communautaire	IE 2.1 SF 2.2
POUR CHAQUE ORGANISATION / GROUPE SÉLECTIONNÉ À LA QUESTION H.2.1:			
H.2.2	Qui dans le ménage est un membre actif de [ORGANISATION / GROUPE]?	Sélectionnez 2 dans la liste des [MEMBRES MÉNAGERS]	IE 2.1 SF 2.2
H.2.3	Dans quelle mesure pensez-vous pouvoir influencer les décisions dans cette [ORGANISATION / GROUPE]?	1: Pas du tout - 2: Petite étendue - 3: Moyenne étendue - 4: Grande étendue	IE 2.1 SF 2.2
H.2.4	Dans quelle mesure pensez-vous que [ORGANISATION / GROUPE] peut influencer la prise de décision des autorités locales et des prestataires de services soutenus par le projet?	1: Pas du tout - 2: Petite étendue - 3: Moyenne étendue - 4: Grande étendue	IE 2.1 SF 2.2

[H3] RÉPARTITION DU TEMPS

Module à réduire :

Créneau horaire : toutes les 30 ou 60 minutes au lieu de 15

Réduire l'ensemble des activités dans les codes d'activité

H3.01 : veuillez enregistrer dans un journal les activités pour une personne dans les dernières 24 heures complètes (à partir du 4h du matin de la veille et finissant à 3 :59 de la journée actuelle). Les intervalles de temps sont de 15 minutes. Veuillez aussi marquer une activité pour chaque période en saisissant le code d'activité correspondant dans la case.

H4.02 : cochez la case ci-dessous si le répondant s'occupait d'enfants pendant chaque activité

Pourriez-vous me dire comment vous avez passé votre temps pendant les dernières 24 heures (nous allons commencer à partir d'hier matin jusqu'à ce matin), j'aimerais avoir une description détaillée de votre journée (manger, se reposer, travailler à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison, cuisiner, prendre soin des enfants...)

Je suis intéressé particulièrement par les activités liées à l'agriculture (élevage, jardinage...) que ce soit dans son propre parcelle ou pas

D'autre part j'aimerais savoir le temps consacré aux enfants surtout lorsque vous avez d'autres tâches à faire (s'approvisionner en eau, cuisiner...)

	La nuit	Le matin	La journée
H3.01 Activité (saisir le code de l'activité)			
H4.02 Vous gardez votre enfant en parallèle (cochez la case si la réponse est oui)			

Les codes des activités pour G4.01

A : dormir et se reposer	N : s'approvisionner
B : boire et manger	O : tissage, couture
C : soins personnels	P : cuisiner
D : étudier (à l'école) et réviser	Q : activité domestique (s'approvisionner en eau)
E : travailler en tant qu'employé	R : prendre soin des enfants
F : travailler dans son propre business	S : prendre soins des adultes (maladie, des personnes âgées)
G : culture céréalière	T : voyager
H : horticulture ou culture de grande valeur	U : s'entraîner
I : élevage bovin	V : activités sociales et loisirs
J : élevage ovin, caprin, porcin	W : activités religieuses
K : aviculture ou autre petit élevage	X : autres en précisant l'activité
L : pisciculture	
M : navette (de ou à/au travail, école)	

[H4]AUTONOMIE DANS LA PRISE DE DÉCISION

Maintenant, je vais vous lire une histoire sur 3 agriculteurs différents et leurs situations concernant différentes activités agricoles. Je vous demanderai ensuite de quel agriculteur vous sentez-vous le plus proche. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse à cette question. **LISEZ À HAUTE VOIX CHAQUE HISTOIRE. LES NOMS DEVRAIENT ÊTRE ADOPTÉS DANS LE CONTEXTE LOCAL ET ÊTRE MASCULINS/FÉMININS SELON LE SEXE DU RÉPONDANT. L'ORDRE DES HISTOIRES 1-3 DEVRAIT ÊTRE ALÉATOIRE.**

H.4.1	Comment utiliser les revenus générés par les activités agricoles et non agricoles	CHOISIR UNE: (la plus dominante) 1: "Il n'y a pas d'alternative à la façon dont [NOM DE LA PERSONNE] utilise ses revenus. La façon dont il utilise ses revenus est déterminée par la nécessité. » 2: "[NOM DE LA PERSONNE] utilise ses revenus de la façon dont son conjoint, ou une autre personne ou un autre groupe de sa communauté, lui dit qu'il doit y utiliser. Il / Elle fait ce qu'on lui dit de faire. » 3: "[NOM DE LA PERSONNE] choisit d'utiliser son revenu comme il le souhaite personnellement et pense qu'il est le mieux pour lui et sa famille. Il / Elle valorise l'utilisation de ses revenus de cette manière. S'il a changé d'avis, il pourrait agir différemment."
--------------	---	---

[H5] NOUVELLE ÉCHELLE D'AUTO-VÉRIFICATION GÉNÉRALE:

Maintenant, je vais vous poser quelques questions sur les différents sentiments que vous pourriez avoir. Veuillez écouter chacune des déclarations suivantes. Réfléchissez à la façon dont chaque énoncé se rapporte à votre vie, puis dites-moi dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec l'énoncé sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que vous êtes «fortement en désaccord» et 5 signifie que vous êtes «tout à fait d'accord».

H.5.3	En général, je pense que je peux obtenir des résultats qui sont importants pour moi	CHOISISSEZ-EN UNE pour chaque question: 1: FORTEMENT EN DÉSACCORD 2: EN DÉSACCORD 3: NI D'ACCORD NI DE DÉSACCORD 4: D'ACCORD 5: FORTEMENT D'ACCORD
H.5.5	Je serai capable de surmonter avec succès de nombreux défis	
H.5.6	Je suis convaincu que je peux effectuer efficacement de nombreuses tâches différentes	
H.5.7	Comparé à d'autres personnes, je peux très bien faire la plupart des tâches.	

[H6]ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA VIOLENCE FAMILIALE

J'aimerais maintenant vous demander votre avis sur les points suivants. Veuillez garder à l'esprit que je ne vous pose pas de question sur votre expérience personnelle ou si les scénarios suivants vous sont arrivés. Je voudrais seulement savoir si vous pensez que les problèmes suivants sont acceptables.

À votre avis, un mari est-il justifié de frapper ou de battre sa femme dans les situations suivantes?

H.6.1	Elle sort sans lui dire	1: Oui - 0: Non - 99: Je ne sais pas
H.6.2	Elle néglige les enfants	1: Oui - 0: Non - 99: Je ne sais pas
H.6.3	Elle se dispute avec lui	1: Oui - 0: Non - 99: Je ne sais pas
H.6.4	Elle refuse d'avoir des relations sexuelles avec lui	1: Oui - 0: Non - 99: Je ne sais pas
H.6.5	Elle brûle la nourriture	1: Oui - 0: Non - 99: Je ne sais pas

ANNEXE 3: QUESTIONNAIRE ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS AGRICOLES

[J] ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS: GDA- SMSA			
Ce module de questionnaire n'est pas utilisable au niveau des ménages. Il est destiné aux organisations de producteurs qui ont été appuyées par le Projet.			CI
J.1	Quel est le nom de l'organisation de producteur?	NOM	A
J.2	Quel est le nom du Président de la coopérative ou de l'organisation?	NOM	A
J.3	Quel est le sexe du Président?	1:Féminin - 2: Masculin	A
J.4	Quel est l'âge du Président ? AGE EN ANNÉES		A
J.5	Quelles sont les activités de la GDA-SMSA?	SELECTIONNER 1: production agricole – 2:Elevage — 3. Usagers de l'eau 5:Commercialisation – 6:Transformation/post-production – 999: Autres, préciser	2.2.1 2.2.3
J.6	Combien d'employés permanents travaillent actuellement pour GDA-SMSA (plein temps ou emploi saisonnier)?	Nombre de femmes Nombre d'hommes Nombre de jeunes (préciser âge) Nombre de jeunes femmes Nombre de jeunes hommes	2.2.1
J.7	Combien de membres sont affiliés à : GDA et SMSA ?	Nombre de femmes Nombre d'hommes Nombre de jeunes Nombre de jeunes femmes Nombre de jeunes hommes	Pro We ai
J.9	Quels sont les principaux services fournis par la coopérative/ organisation ?	SELECTIONNER 1: Stockage - 2: unité de transformation agricole - 3: Accès aux marchés et services de marketing - 4:Credit/prêt - 5:Formation - 6: Achat d'équipements et d'intrants - 999: Autres, spécifier	2.2.4
J.11	Est-ce que GDA- SMSA a engagé des partenariats, accords, conventions avec des organismes publics ou privés ? Par exemple: CRDA - UTAP, APIA, etc.	1: OUI – 0: NON	2.2.3
J.12	Combien d'accords, partenariats ou contrats ont été établis/signés avec des organismes publics ou privés grâce à l'intervention/appui de GDA- SMSA?	NB	2.2.3

[I] ENTREPRISES RURALES			
Définition Entreprise rurale: Les entreprises rurales sont des entreprises structurées qui ont un emplacement physique bien défini, normalement avec un statut juridique, un compte bancaire et certains employés. Ils comprennent des activités pré-entrepreneariales telles que des initiatives de travail indépendant, des microentreprises avec des activités semi-structurées et des activités génératrices de revenus. Les entreprises formelles et informelles peuvent être considérées, mais seules les activités en amont et en aval non agricoles (transformation, commercialisation) doivent être incluses. Les activités de production sont exclues.			
Ce module d'enquête est mené au niveau des ménages mais devrait être appliqué aux bénéficiaires impliqués dans les entreprises rurales promues par le projet.			
[I0] INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES RURALES			
I.O. 1	Est-ce que vous ou un membre du ménage possédez / gérez une entreprise rurale promue par le «projet»?	1Oui - 0: Non <i>Si non, passez au module suivant</i>	
I.O. 2	Qui dans le ménage possède / gère une entreprise rurale promue par «le projet»?	Sélectionnez dans la liste des [MEMBRES MÉNAGERS]	
I.O. 3	Quel est le nom de l'entreprise rurale promue par «le projet»?	NOM	
I.O. 4	Quand l'entreprise a-t-elle démarré?	Mois: Année:	
I.O. 5	Quels sont les principaux types d'entreprises rurales promues ou appuyées par le «projet»?	SÉLECTIONNEZ: 1:Transformation (culture / bétail) 2- Irrigation 3: Commerce des produits agricoles 4: Fabrication 5: Vente au détail Autre, précisez.... 999	
[I1] BÉNÉFICES DES ENTREPRISES RURALES			
I.1.1	Pendant [la période de référence], quelle était la valeur des ventes totales de produits, de biens ou de services?	CONTEXTUALISER:	2.2.2
I.1.2	Pendant [la période de référence], quelle était la valeur des coûts d'exploitation totaux (y compris l'inventaire, les salaires, l'équipement, le transport, etc.)?	CONTEXTUALISER:	2.2.2
I.1.3	Qui dans le ménage décide de l'utilisation des revenus / investissements de l'entreprise rurale ?	Sélectionnez jusqu'à 2 dans la liste des «MEMBRES MÉNAGERS»	IE 2.1
[I2] EMPLOI DES ENTREPRISES RURALES			
I.2.1	Quels membres du ménage sont employés en permanence (à temps plein ou récurrents) dans l'entreprise rurale pendant la [période de référence], y compris le propriétaire et / ou le directeur?	Sélectionnez dans la liste des «MEMBRES MÉNAGERS»	2. 2. 1